

## Indicateurs saumons sur le bassin versant de l'Adour



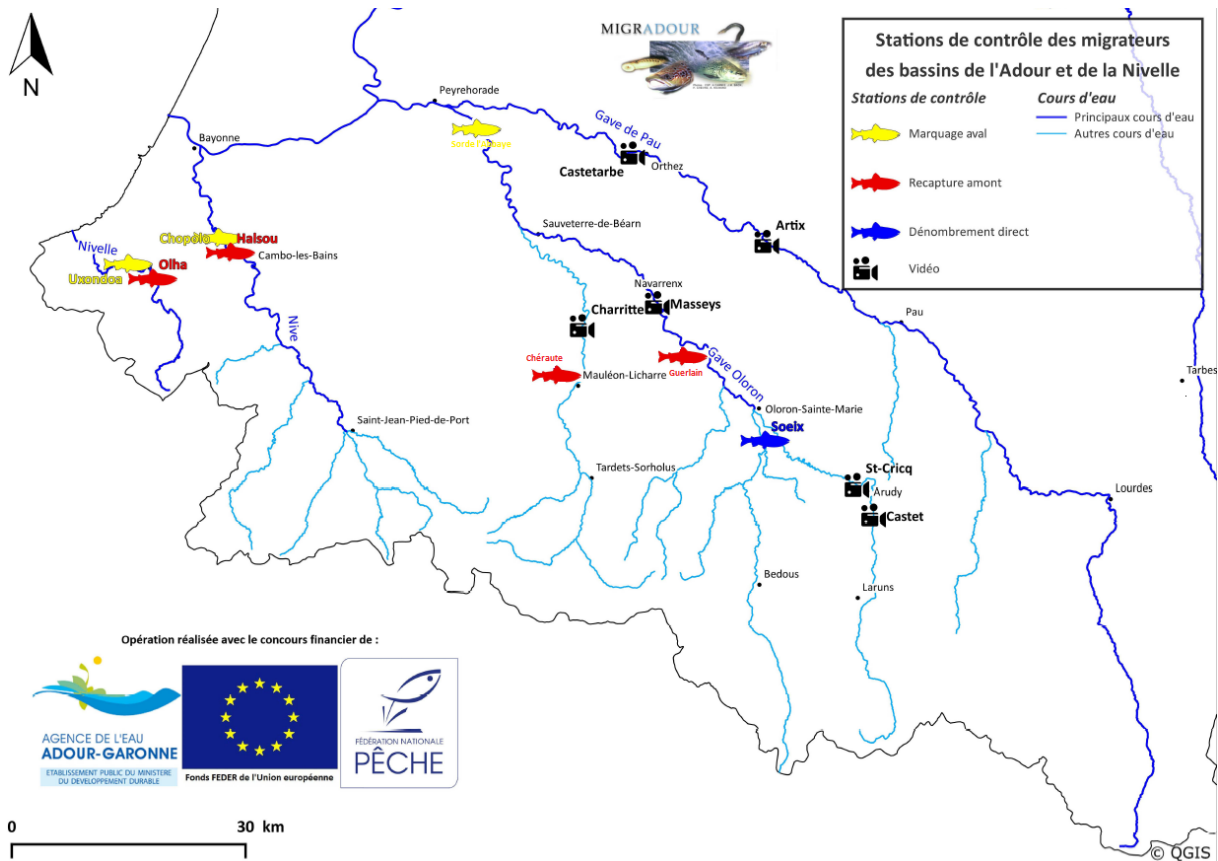
## Table des matières

1.	Comptages aux barrages .....	1
1.1.	Localisation des Barrages .....	1
1.2.	Nive.....	2
1.3.	Gave d’Oloron .....	2
1.4.	Gave d’Aspe.....	3
1.5.	Gave d’Ossau.....	3
1.6.	Saison.....	4
1.7.	Gave de Pau.....	4
1.8.	Comptages aux premiers barrages situés en aval des principaux axes de migration .....	5
2.	Prélèvement par pêche .....	5
2.1.	Indicateurs de prélèvements par les marins pêcheurs .....	5
2.1.1.	Licences et navires actifs .....	6
2.1.2.	Nombre de jours de pêche au filet.....	8
2.1.3.	Captures de saumons .....	9
2.1.4.	Captures par Unité d’Effort .....	11
2.1.4.	Poids moyen des captures.....	13
2.2.	Indicateurs de prélèvements par les pêcheurs aux lignes .....	13
2.2.1.	Nombre de pêcheurs aux lignes .....	14
2.2.2.	Nombre de jours de pêche à la ligne.....	15
2.2.3.	Captures de saumons à la ligne .....	16
2.2.4.	Captures par Unité d’Effort .....	19
2.2.5.	Remise à l’eau des poissons capturés (No kill).....	19
3.	Estimation du stock et taux de prélèvement .....	21
3.1.	Comptages aux barrages .....	21
3.2.	Prélèvement par pêche .....	23
3.3.	Estimation du stock se présentant à l’embouchure de l’Adour .....	23
3.4.	Taux de prélèvement par pêche.....	24
4.	Soutien de stock par alevinage.....	26
5.	Suivi de la reproduction et des frayères.....	27

# 1. Comptages aux barrages

## 1.1. Localisation des Barrages

Les données présentées ont été collectées à partir des rapports MIGRADOUR qui sont publiques et téléchargeables sur le site internet <http://www.migradour.com/>.



## 1.2. Nive

Sources de données publiques : Chopolo et Halsou 1998-2017 : ([Lien page 12](#))

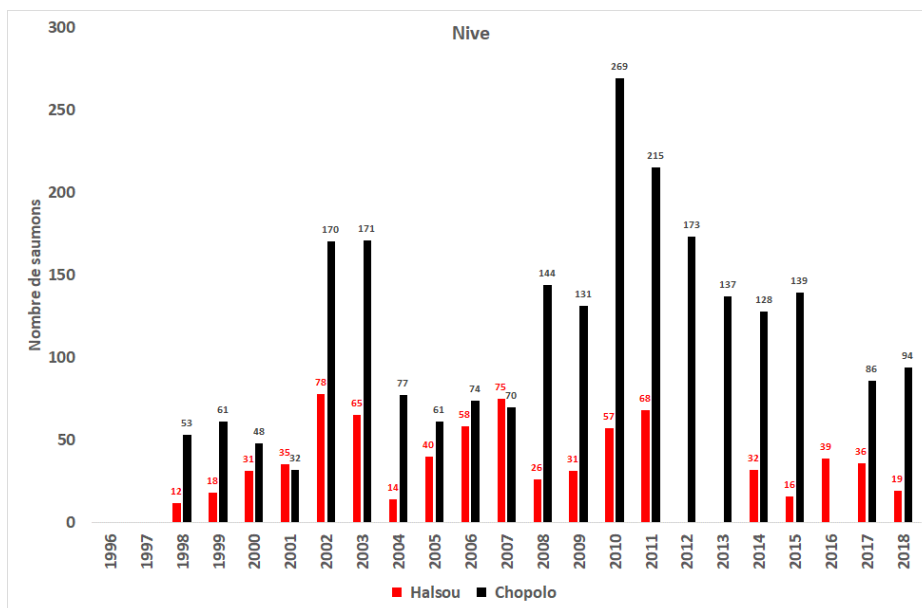


Figure 1 : Evolution du nombre de saumons comptés sur les différents barrages de la Nive.

## 1.3. Gave d'Oloron

Source des données publiques : Sorde l'abbaye 1996-2011 : (Données annuelles rapport stations de contrôle des migrations de poissons Adour-Nivelle ([Lien année 2011 page 8](#)) Guerlain 1996-2012 : Données annuelles rapport stations de contrôle des migrations de poissons Adour-Nivelle ([Lien année2012 page 8](#)) Masseys 2011-2017 : ([Lien page 23](#)) Masseys 2018 : ([Lien](#))

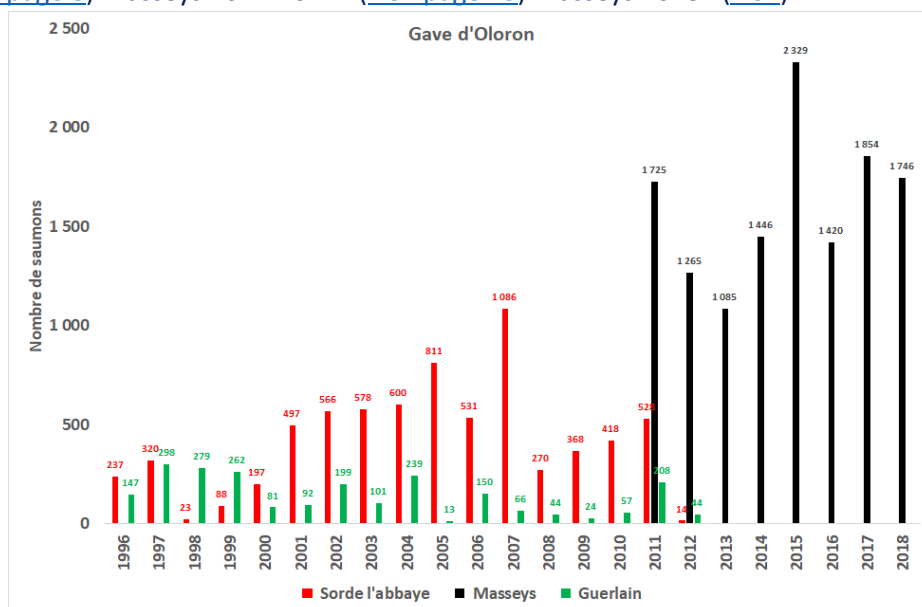


Figure 2 : Evolution du nombre de saumons comptés sur les différents barrages du Gave d'Oloron

#### 1.4. Gave d'Aspe

Source des données publiques : Saint Cricq 1996-2017 : ([Lien page 31](#)) ; Saint Cricq 2018-2019 ([Lien](#)) ;

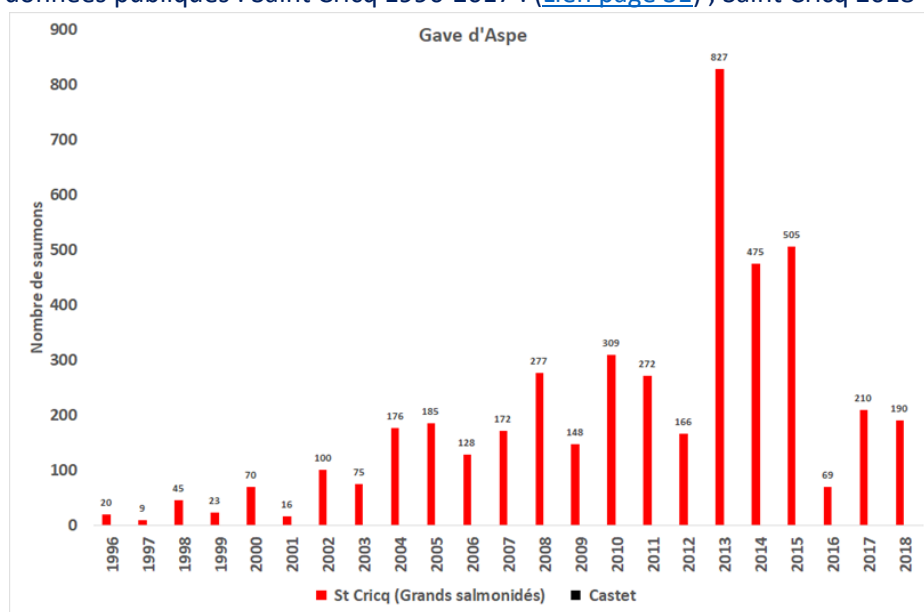


Figure 3 : Evolution du nombre de grands salmonidés comptés sur les différents barrages du Gave d'Aspe.

#### 1.5. Gave d'Ossau

Source des données publiques : Soeix 1996-2017 : ([Lien page 22](#)) ; Soeix 2018-2019 ([Lien](#))

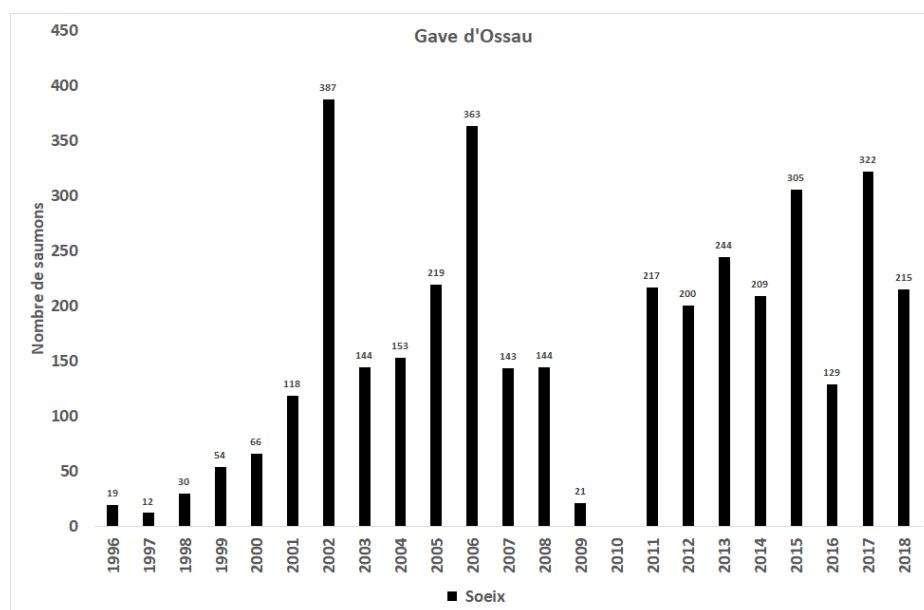


Figure 4 : Evolution du nombre de saumons comptés à Soeix sur le Gave d'Ossau.

## 1.6. Saison

Source des données publiques : Chérraute 1996-2014 : ([Lien page 19](#)) ; Charritte 2015 2018 ([Lien page 26](#))

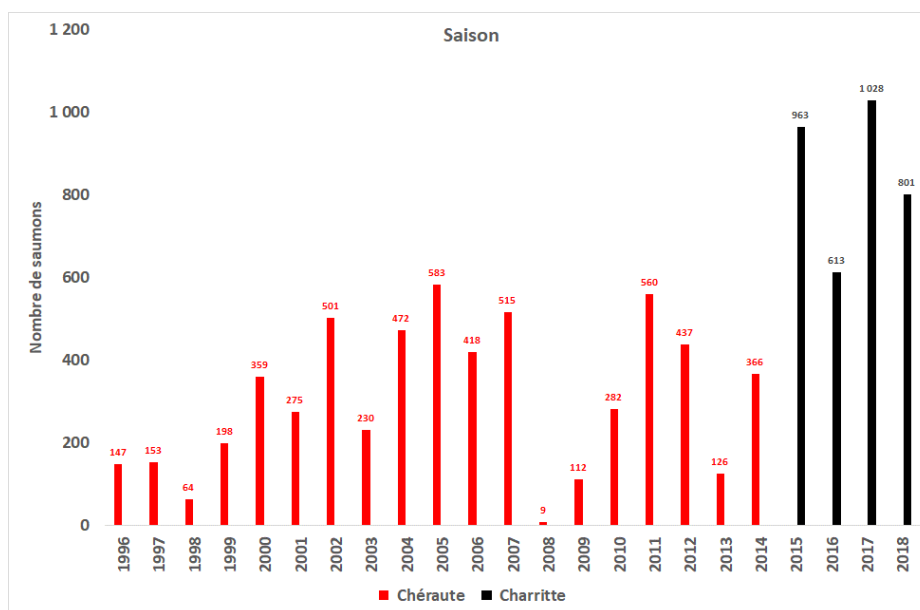


Figure 5 : Evolution du nombre de saumons comptés sur les différents barrages du Saison.

## 1.7. Gave de Pau

Source des données : Artix 1996 2006 ([Lien page 22](#)) Artix 2006-2018 : ([Lien page 28](#)) ; Artix-Castetarbe 2018 : ([Lien page 33](#))

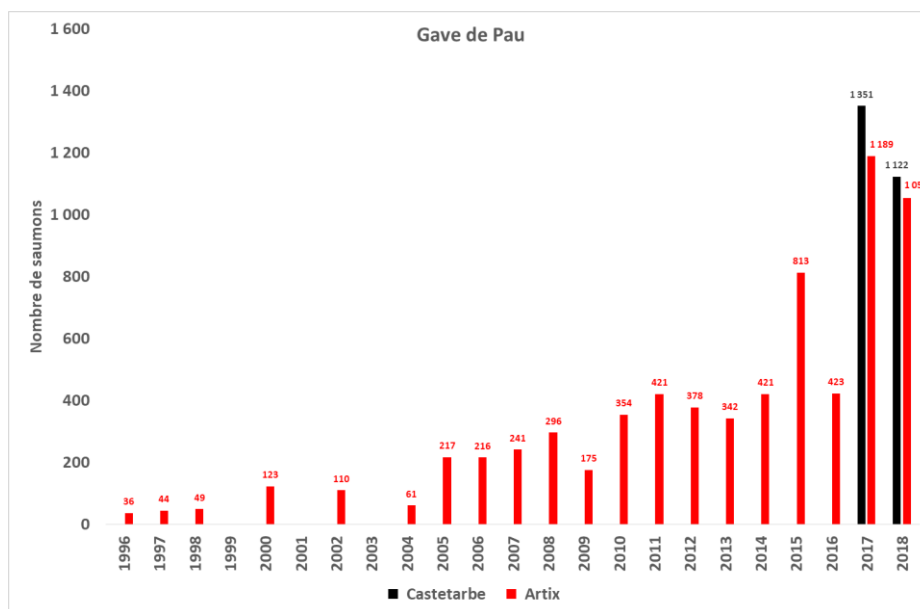


Figure 6 : Evolution du nombre de saumons comptés aux différents barrages du Gave de Pau

## 1.8. Comptages aux premiers barrages situés en aval des principaux axes de migration

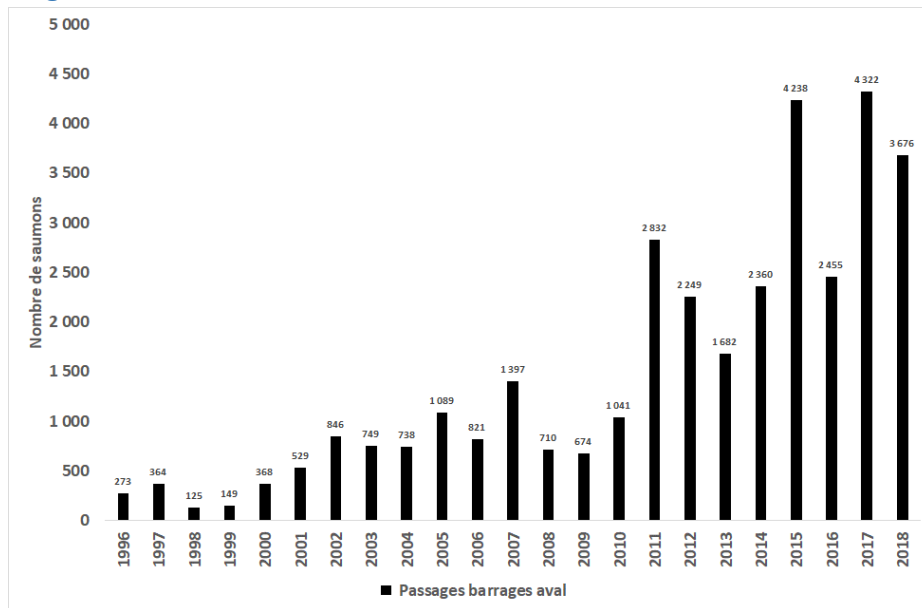


Figure 7 : Evolution du nombre de saumons comptés aux premiers barrages situés en aval des cours d'eau du bassin de l'Adour. Les données prises en compte sont en vert dans le tableau 1.

## 2. Prélèvement par pêche

### 2.1. Indicateurs de prélèvements par les marins pêcheurs

Les marins pêcheurs de l'Adour ont commencé à déclarer volontairement leurs captures journalières auprès de l'Ifremer en 1985 afin d'assurer le suivi de la population de géniteurs entrant dans l'estuaire. Depuis 1990, la déclaration de capture est devenue obligatoire et être à jour de ces obligations de déclarations de capture est un critère obligatoire pour le renouvellement de la licence. Les données sont issues des rapports Adour Ifremer-Cereca pour la période 1985-2008 et de la base du suivi halieutique des navires de moins de 10 m de Nouvelle Aquitaine piloté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Nouvelle Aquitaine et assuré techniquement par l'Institut des Milieux Aquatiques sur la période 2009-2018. Le taux de retour des déclarations est de 100 %.

### 2.1.1. Licences et navires actifs

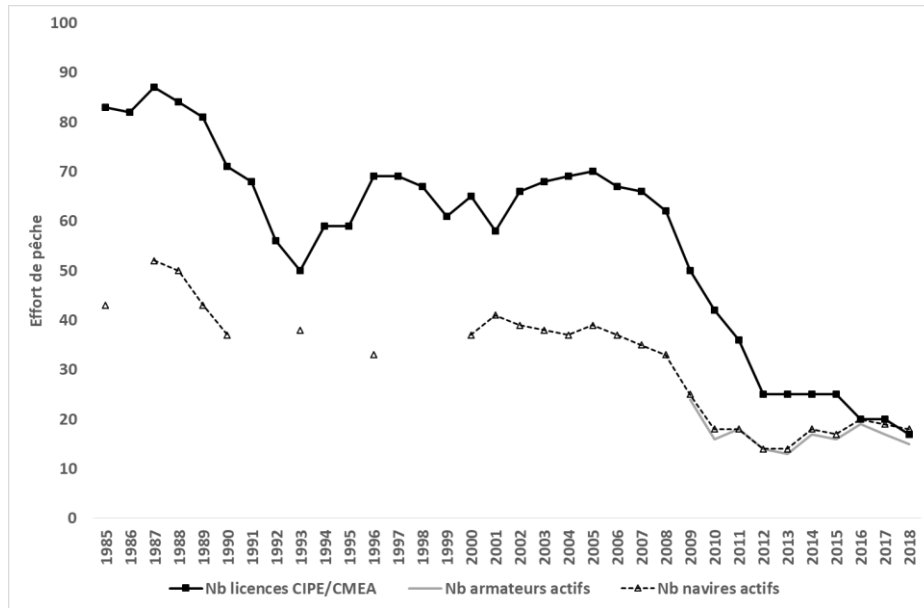


Figure 8 : Evolution du nombre de licences CIPE/CMEA et du nombre de navires et armateurs réellement actifs depuis 1985

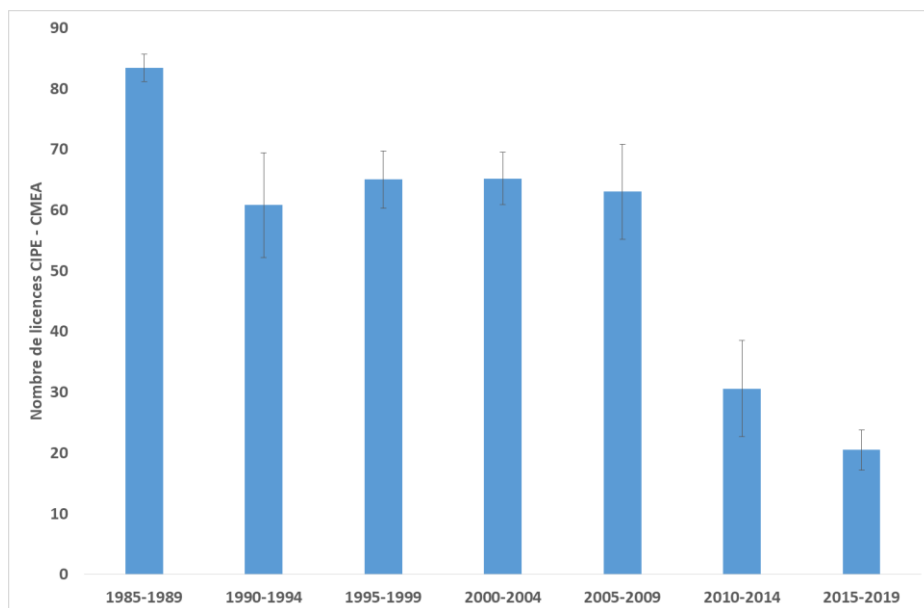


Figure 9 : Evolution du nombre moyen de licences CIPE/CMEA attribuées par période de 5 ans.



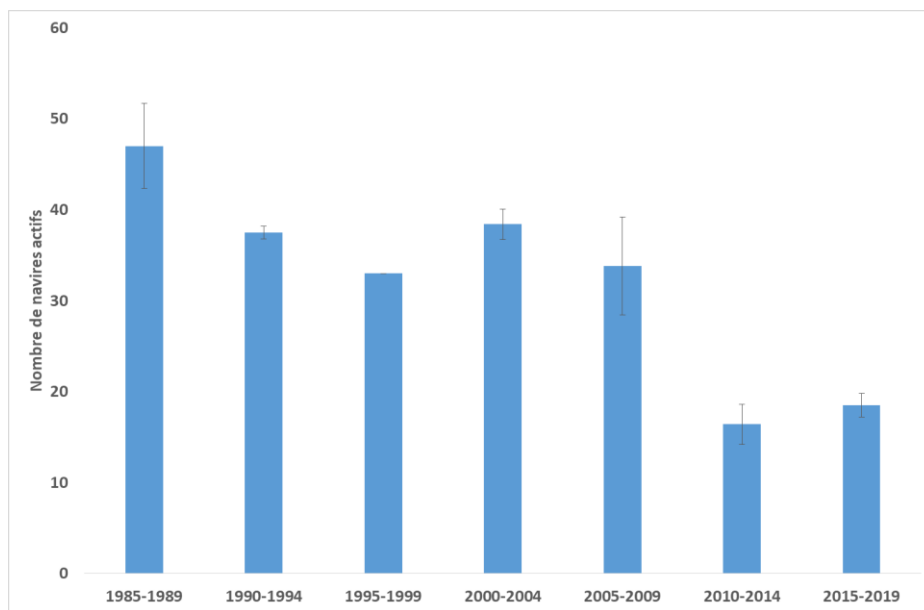


Figure 10 : Evolution du nombre moyen de navires actifs par périodes de 5 ans.

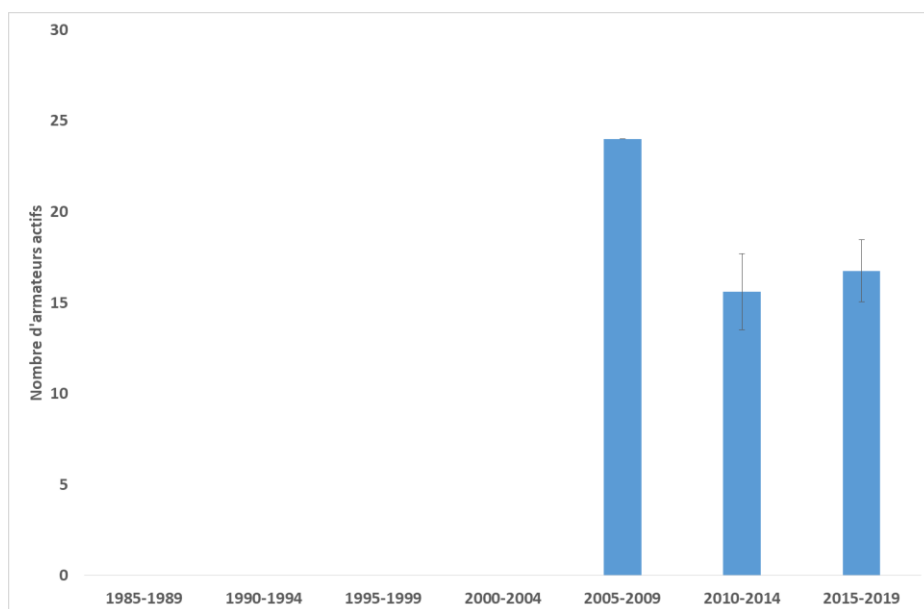


Figure 11 : Evolution du nombre moyen d'armateurs actifs par période de 5 ans

Le nombre d'attribution de licences a chuté de 80 % depuis 1985 et de 66 % depuis 2009.  
 Le nombre de navires actifs a chuté de 60 % depuis 1985 et 30 % depuis 2009.  
 Le nombre d'armateurs actifs a chuté de 28 % depuis 2009.

## 2.1.2. Nombre de jours de pêche au filet

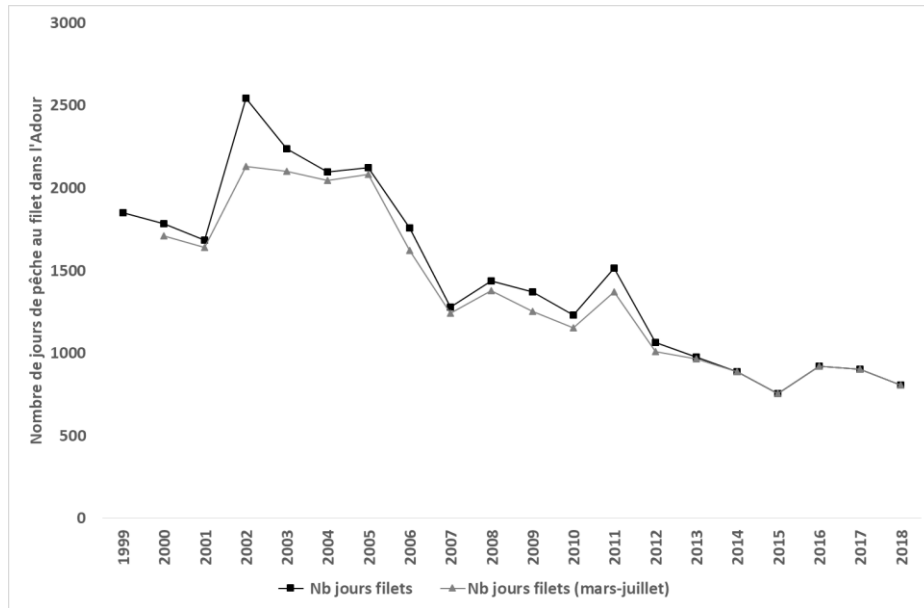


Figure 12 : Evolution du nombre de jours de pêche au filet à l'année et sur la période autorisée de pêche au saumon depuis 1999.

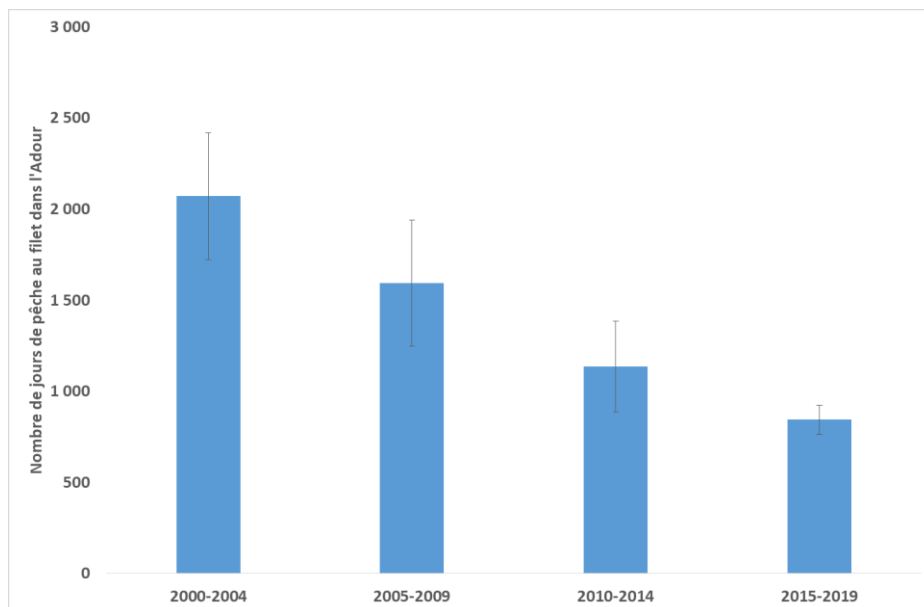


Figure 13 : Evolution du nombre de jours de pêche annuel moyen par période de 5 ans

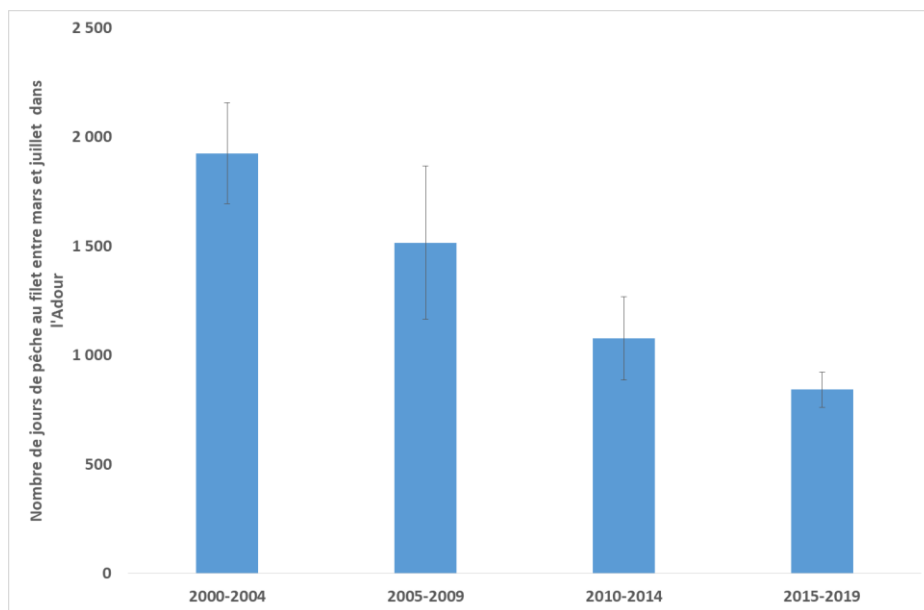


Figure 14 : Evolution du nombre de jours de pêche pendant la période autorisée du saumon par période de 5 ans.

Le nombre de jours de pêche au filet annuel a diminué de 55 % depuis 2000 et le nombre de jours de pêche au filet pendant la période autorisée du saumon de 53 %.

### 2.1.3. Captures de saumons

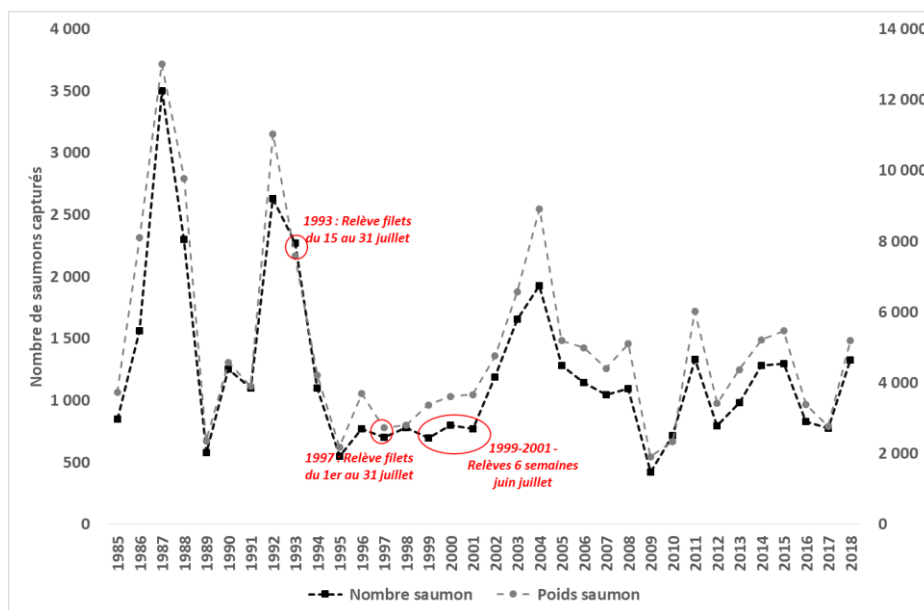


Figure 15 : Evolution des captures de saumons par les marins pêcheurs en poids et en nombre depuis 1985.

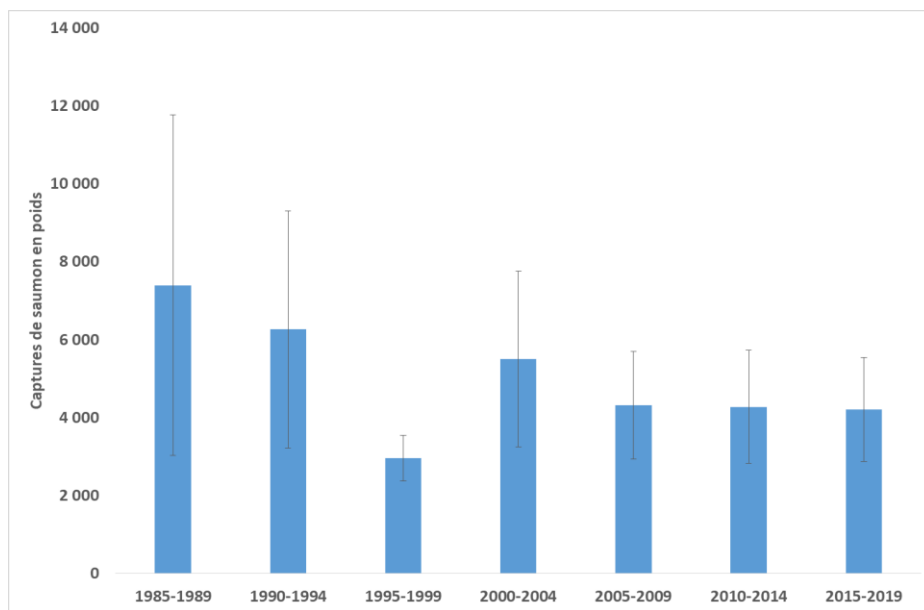


Figure 16 : Evolution du poids de saumons capturés par période de 5 ans

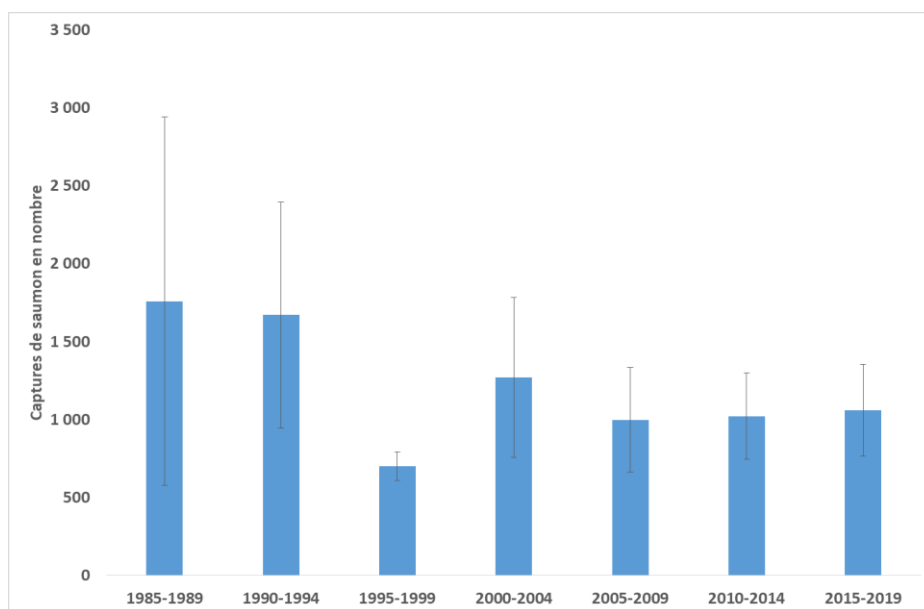


Figure 17 : Evolution du nombre moyen de saumons capturés par période de 5 ans

Les captures de saumons ont diminué de 43 % en poids et 40 % en nombre depuis la période 1985-1989. Elles ont augmenté de 42 % en poids et 51 % en nombre depuis la période 1995-1999, période de création du COGEPOMI. Elles sont stables depuis la période 2005-2009.

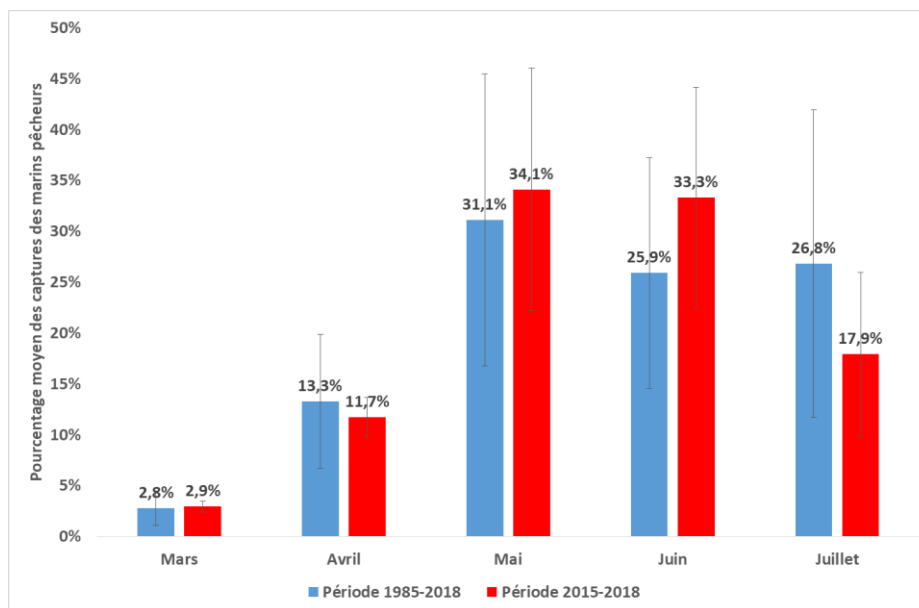


Figure 18 : Saisonnalité des captures des marins pêcheurs sur la période 1985-2018 et 2015-2018.

Sur la période 2015-2018, l'essentiel des captures sont réalisées entre mai et juin. **Fin juin, sur la période 2015-2018, 72 % des captures étaient réalisées en 2017 et 91 % en 2016 pour une moyenne de 82 +/- 8%.**

#### 2.1.4. Captures par Unité d'Effort

**La Capture d'Unité d'Effort (CPUE) est un des principaux indicateurs halieutiques utilisé pour la gestion des stocks.** Elle est obtenue en pondérant les captures, en nombre ou en poids, par l'unité d'effort de pêche. Ici, l'unité d'effort retenue est le nombre de jours de pêche au filet pratiqué entre mars et juillet, période autorisée de pêche du saumon dans l'Adour.

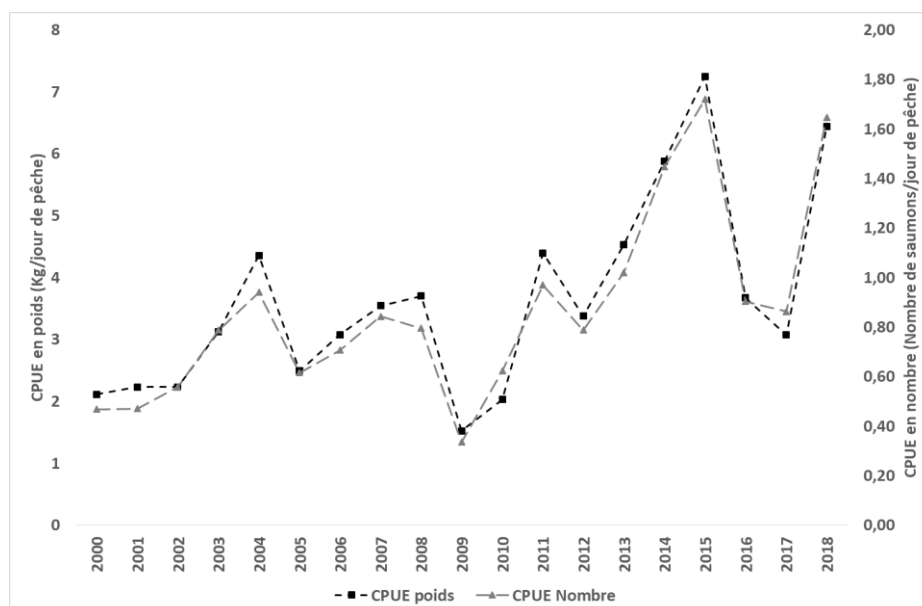


Figure 19 : Evolution des Captures par Unité d'Effort (CPUE) des marins pêcheurs de l'Adour depuis 2000.

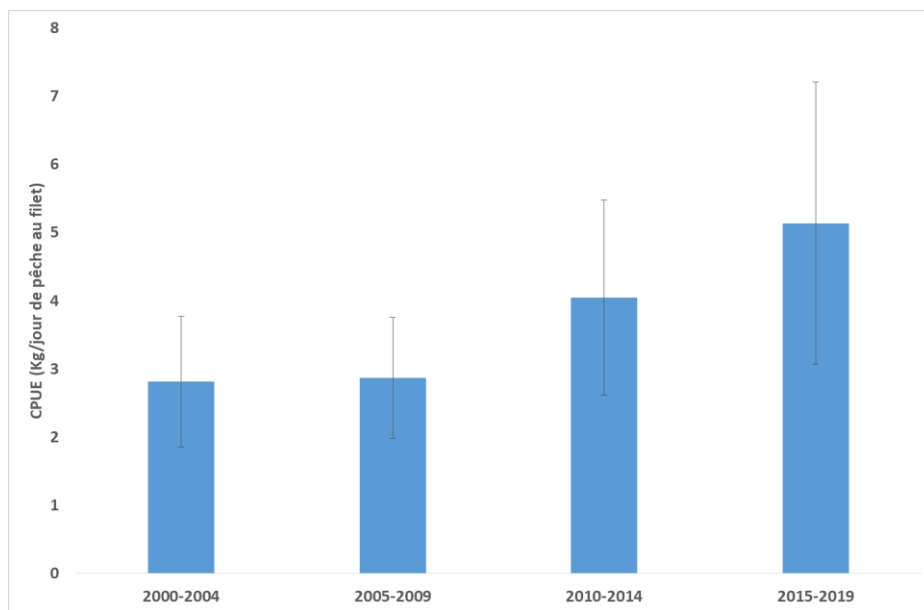


Figure 20 : Evolution des CPUE moyennes en poids par période de 5 ans

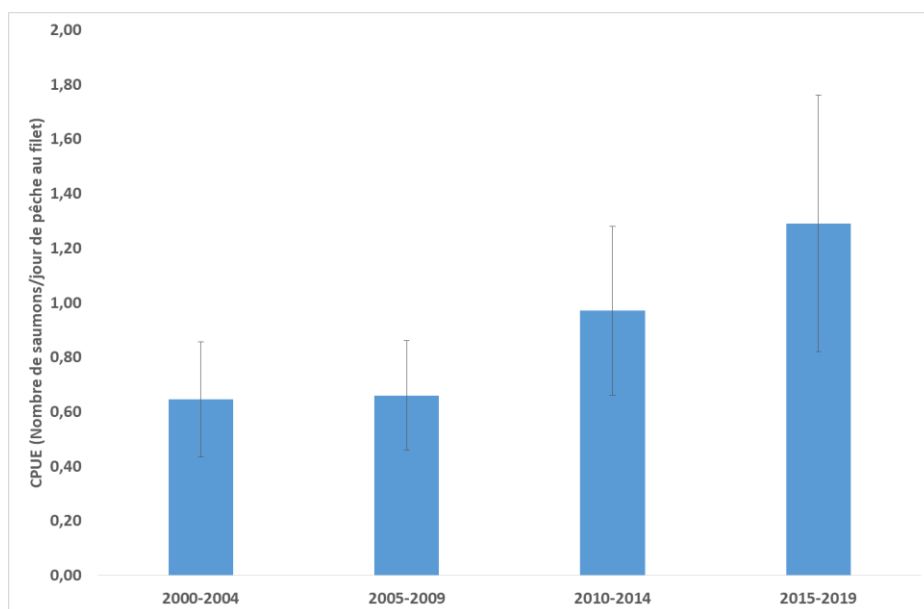


Figure 21 : Evolution des CPUE moyennes en nombre par période de 5 ans.

Les CPUE ont augmenté de 82 % en poids et de 100 % en nombre depuis la période 2000-2004. Cette tendance est conforme à celle observée pour les comptages aux barrages.

#### 2.1.4. Poids moyen des captures

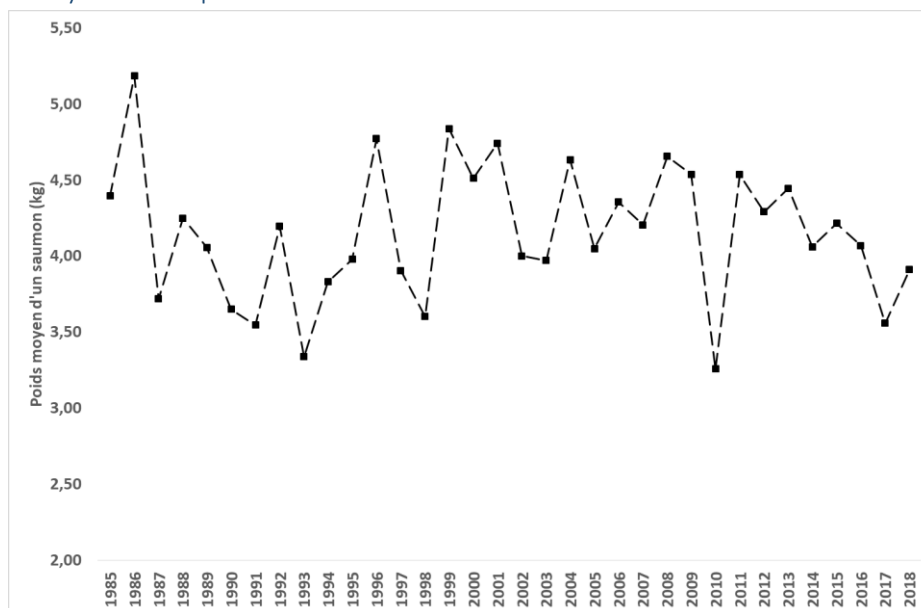


Figure 22 : Evolution du poids moyen des saumons capturés depuis 1985

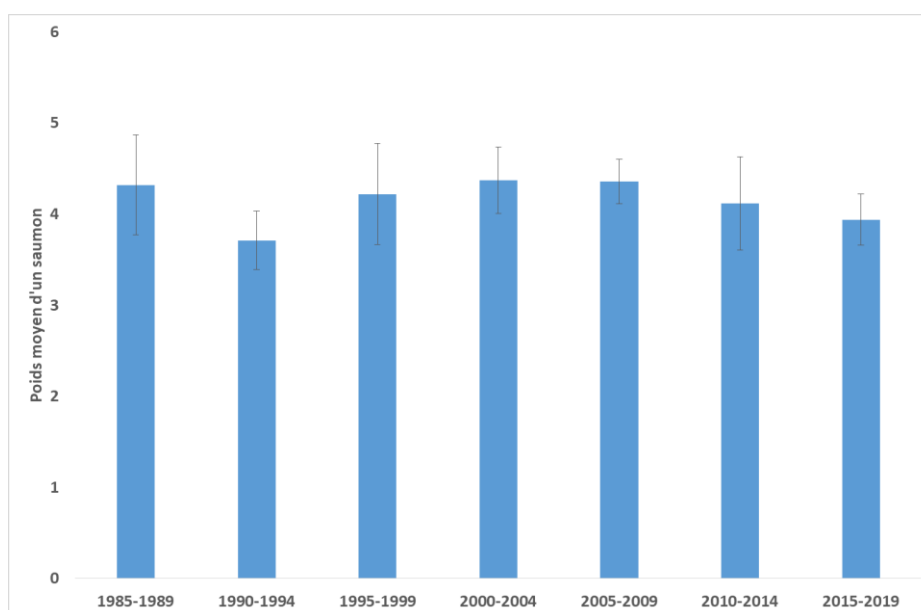


Figure 23 : Evolution du poids moyen des saumons capturés par période de 5 ans

Le poids moyen des saumons capturés est relativement stable. Une baisse de 9 % est constatée depuis la période 1985-1989.

#### 2.2. Indicateurs de prélèvements par les pêcheurs aux lignes

Depuis 2015, les pêcheurs aux lignes de la Fédération de pêche ont mis en place un suivi des déclarations de capture. Ce suivi fait l'objet d'un rapport annuel pour les années 2015 ([Lien](#)), 2016 ([Lien](#)), 2017 ([Lien](#)). Pour les années 2018 ([Lien](#)) et 2019 ([Lien](#)), les données sont issues de « situations du saumon » respectivement au 31 juillet 2018 et au 05 juillet 2019.

Les données antérieures à 2015 sont issues Centre national d'interprétation des captures de salmonidés migrateurs (CNICS) ([Lien](#))

### 2.2.1. Nombre de pêcheurs aux lignes

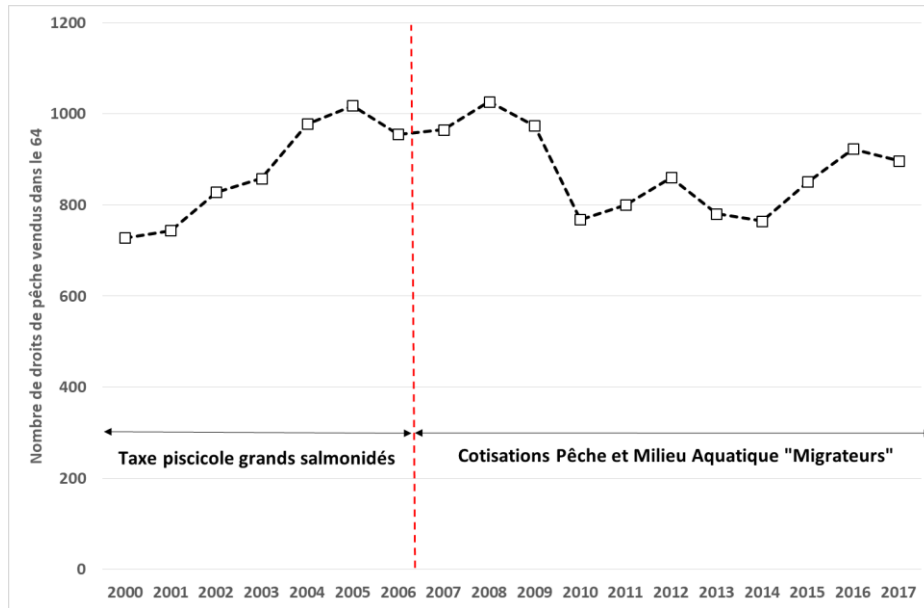


Figure 24 : Evolution du nombre de timbres migrateurs vendus dans le 64 depuis 2000.

Le nombre de timbres migrateurs a augmenté de 23 % depuis 2000.

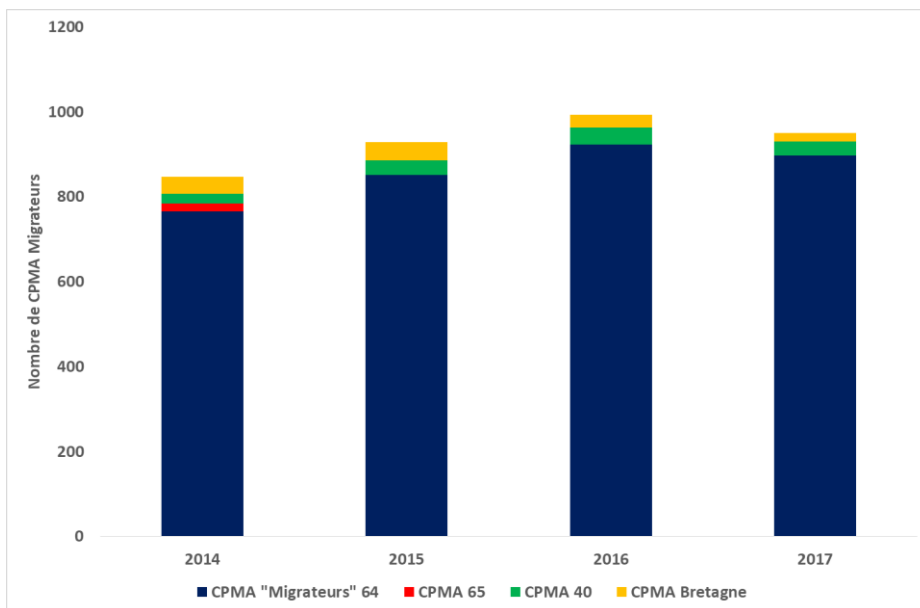


Figure 25 : Distribution des CPMA migrateurs sur la période 2014-2017

64 % des CPMA migrateurs sont acquises par des résidents du 64 et 8 % par des résidents des départements limitrophes (65 et 40).



Tableau 1 : Nombre de pêcheurs aux lignes ayant déclaré des captures de saumons

Catégorie	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Nombre de pêcheurs capturant aucun saumon	630	599	735	808	74%	66%	74%	85%
Nombre de pêcheurs capturant 1 saumon	131	189	168	120	15%	21%	17%	13%
Nombre de pêcheurs capturant 2 saumons	54	72	80	21	6%	8%	8%	2%
Nombre de pêcheurs capturant 3 saumons	26	40	10	1	3%	4%	1%	0%
Nombre de pêcheurs capturant 4 saumons	6	10	0	0	1%	1%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>847</b>	<b>910</b>	<b>993</b>	<b>950</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Selon les années, entre 66 et 85 % des pêcheurs détenant un timbre migrateur ne capture aucun saumon.

### 2.2.2. Nombre de jours de pêche à la ligne

Dans les rapports « bilan saumon », les pêcheurs aux lignes ont estimé le nombre de jours de pêche pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

Tableau 2 : Estimation du nombre de jours de pêche à partir des chiffres diffusés dans les rapports

Catégories	Correspondance	Proportion de pêcheurs	Estimation Nb jours total pêche 2014	Estimation Nb jours total pêche 2015	Estimation Nb jours total pêche 2016	Estimation Nb jours total pêche 2017
Sorties rares	Moins de 6 sorties/an	32%	813	874		8 000
Sorties occasionnelles	1/mois	20%	1 017	1 092		5 000
Sorties régulières	1/ semaine	25%	4 872	5 235		6 250
Sorties très fréquentes	Plus de 2/semaine	23%	17 930	19 263		5 750
<b>Nombre de jours de pêche</b>			<b>24 632</b>	<b>26 464</b>	<b>28 700</b>	<b>25 000</b>
<b>Nombre de pêcheurs</b>			<b>847</b>	<b>910</b>	<b>993</b>	<b>950</b>
<b>Nombre de jours de pêche par pêcheur</b>			<b>29,08</b>	<b>29,08</b>	<b>28,90</b>	<b>26,32</b>

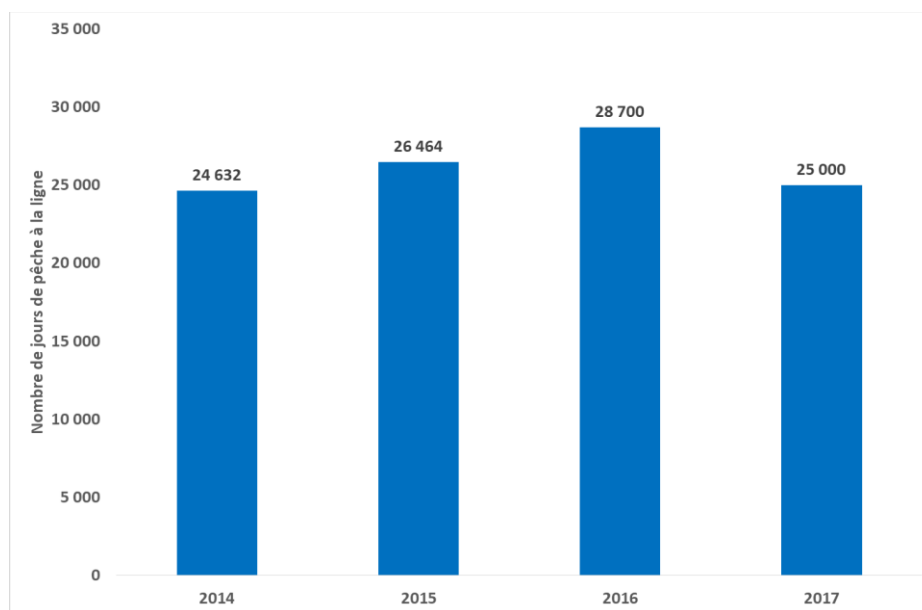


Figure 26 : Evolution du nombre de jours de pêche à la ligne.

Le nombre de jours de pêche varie entre 24 632 et 28 700 jours de pêche et le nombre de jour moyen par pêcheur de 26,3 à 29 jours.

### 2.2.3. Captures de saumons à la ligne

Pour les années 1985 à 1987, nous ne disposons pas de la distribution géographique des captures. Toutefois, les totaux déclarés étaient respectivement de 106, 241 et 324.

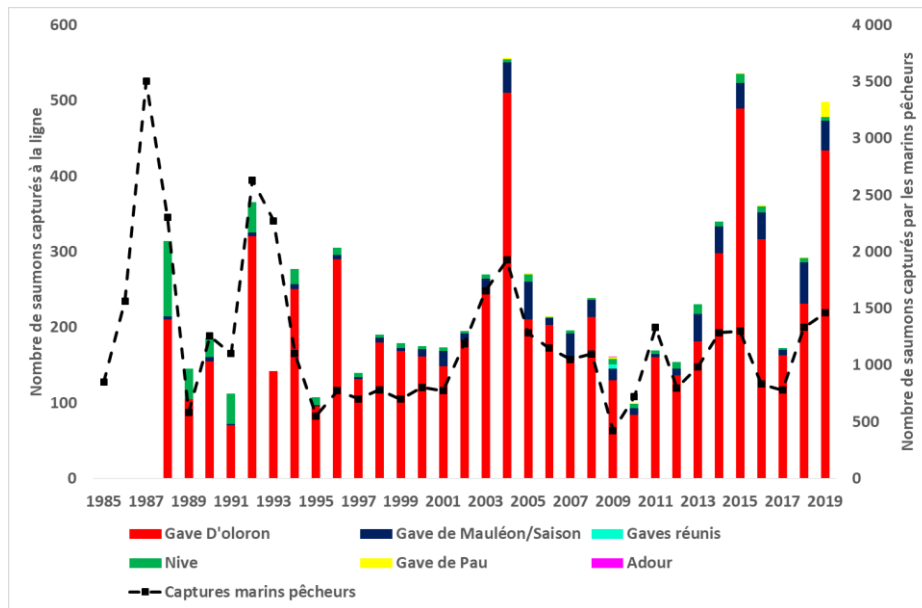


Figure 27 : Evolution des captures de saumons aux lignes et comparaison avec les captures des marins pêcheurs

Les captures aux lignes sont restées constantes sur la période 1987-2018 avec une légère baisse de 7 %.

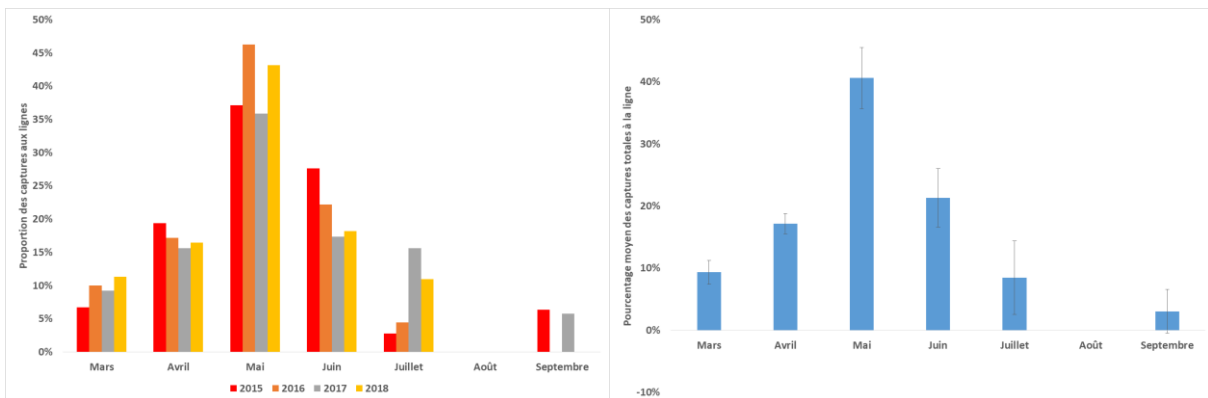


Figure 28 : Saisonnalité des captures moyennes sur la période 2015-2018

La majorité des captures sont réalisées en avril et juin avec un pic au mois de mai. Fin juin, 78 (2017) à 96 % (2016) des captures à la ligne sont réalisées.

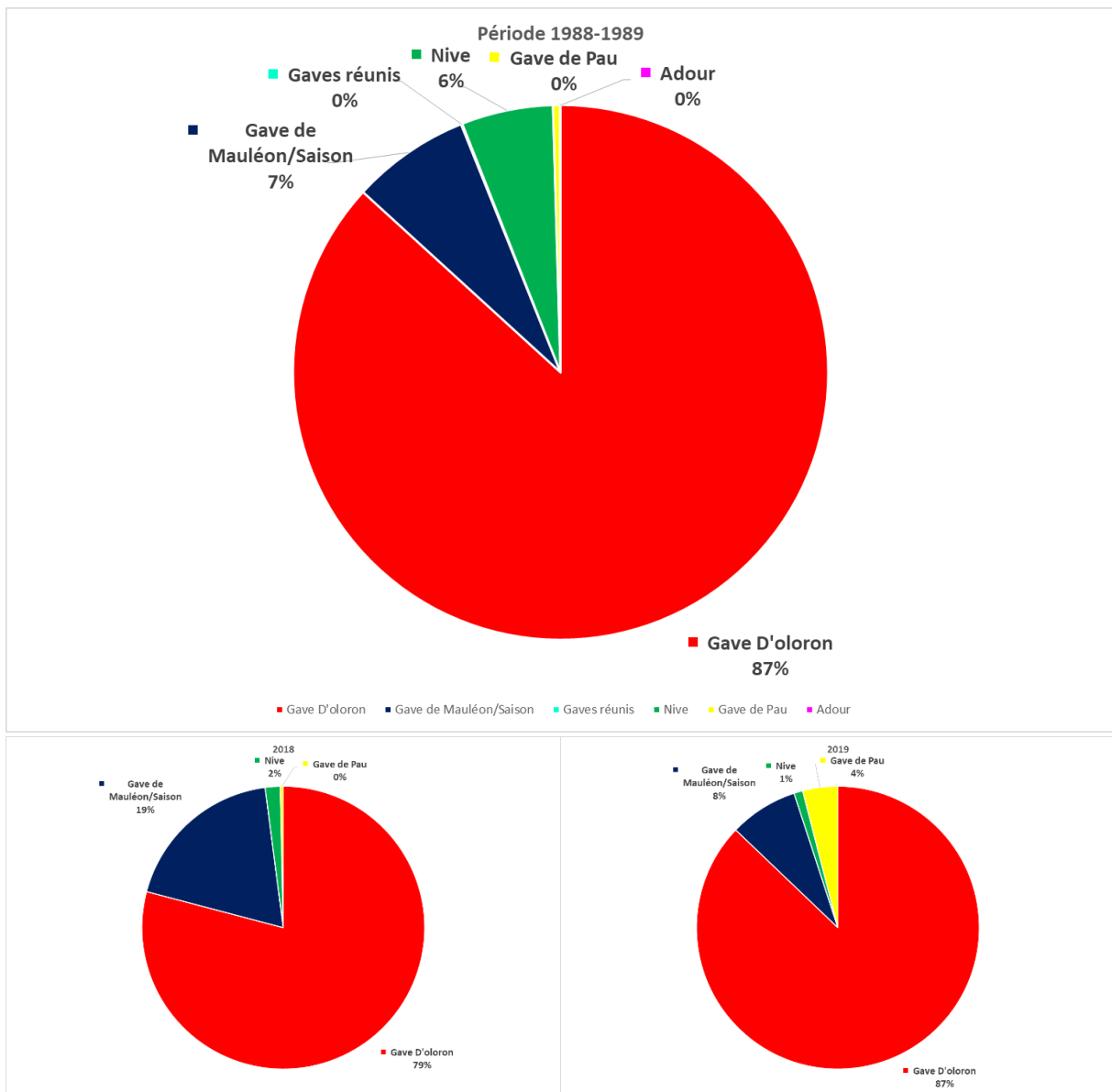


Figure 29 : Distribution des captures aux lignes par cours d'eau sur la période 1988-2019, les années 2018 et 2019 (Chiffres provisoires pour 2019)

80 % des captures de saumons à la ligne sont réalisées sur le Gave d'Oloron.

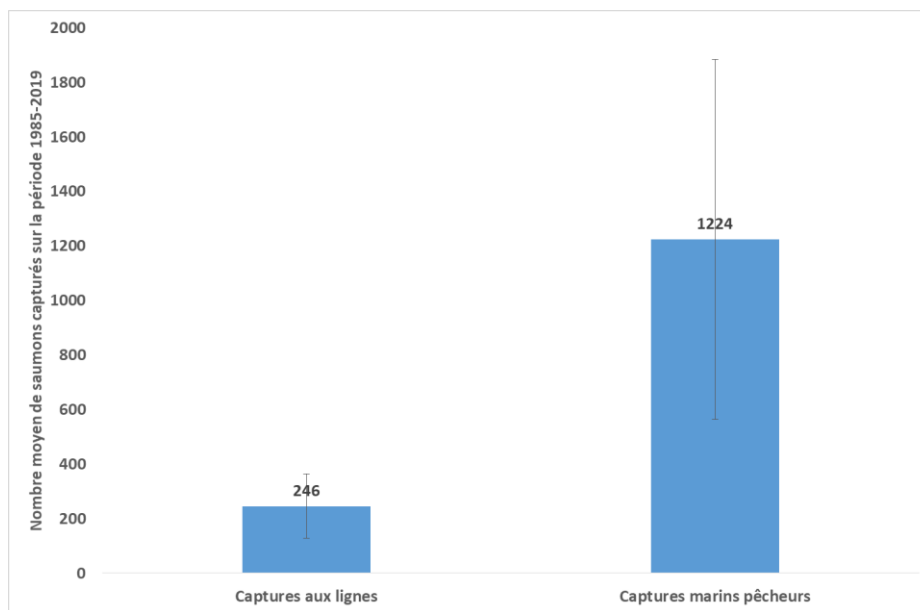


Figure 30 : Nombre de saumons moyens capturés annuellement par les pêcheurs aux lignes et les marins pêcheurs sur la période 1985-2019.

La variabilité annuelle des captures est de 117 (48 %) pour les pêcheurs aux lignes et de 662 (54 %) pour les marins pêcheurs.

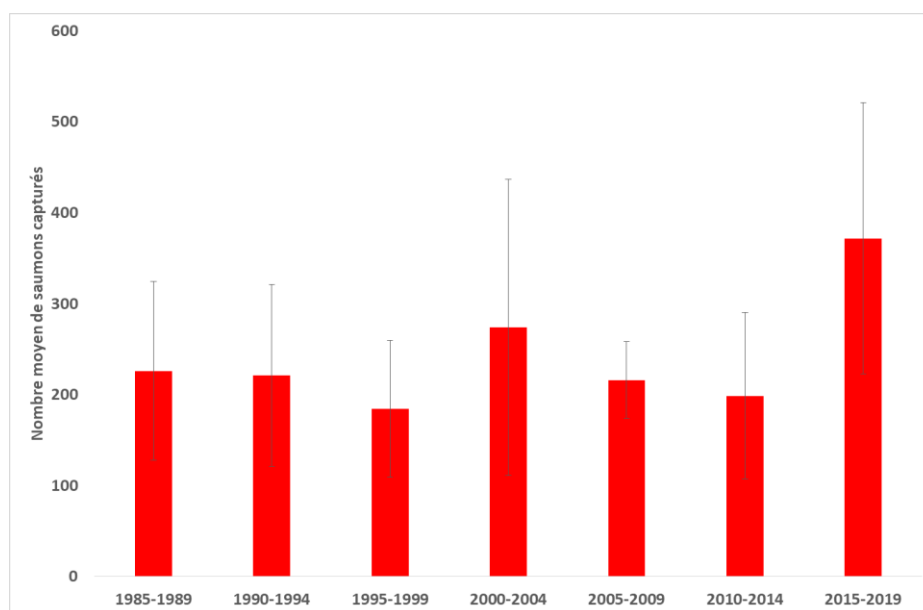


Figure 31 : Evolution du nombre moyen de saumons capturés à la ligne et par les marins pêcheurs par période de 5 ans.

Les captures moyennes des pêcheurs aux lignes ont augmenté de 64 % par rapport à la période 1985-1989.

#### 2.2.4. Captures par Unité d'Effort

Le calcul des captures d'unité d'effort est possible pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, seules années pour lesquelles le nombre de jours de pêche a été estimé.

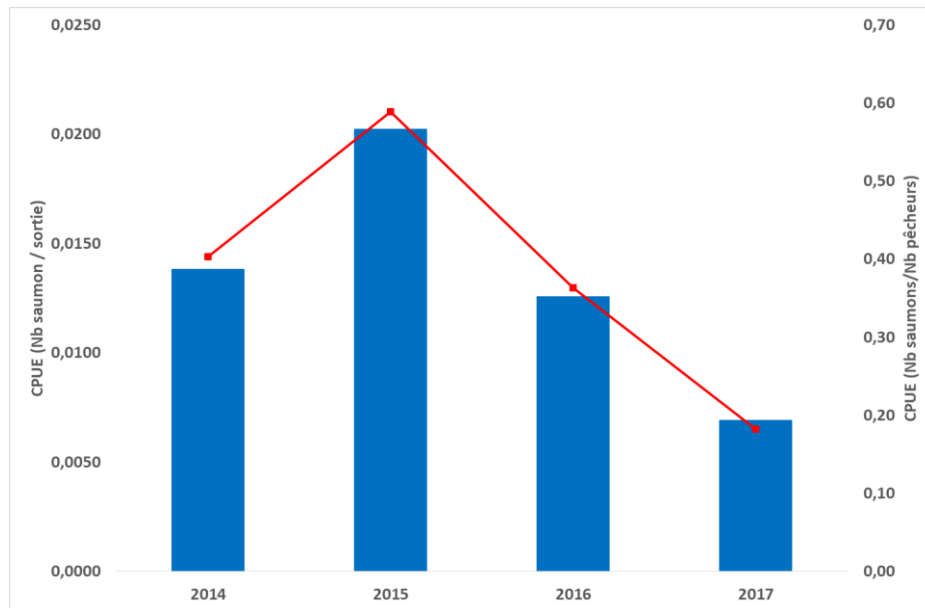


Figure 32 : Evolution des CPUE de saumons capturés à la ligne

Les CPUE de saumons à la ligne sont en baisse. **Cette tendance n'est pas conforme à celle observée pour les comptages aux barrages et les CPUE des marins pêcheurs.** Ceci s'explique certainement par les affirmations de Pierre Affre sur le site salmo-tierra salva tierra « « Pierre Affre qui pêche le Gave d'Oloron depuis un demi-siècle est persuadé que les **saumons qui sont revenus assez nombreux ces dernières années sur l'axe Adour/Gaves, ne s'arrêtent plus une fois passé le barrage de Masseys, dans les pools à mouche d'anthologie, qui ont fait en été, la réputation de cette rivière entre Navarrenx et Oloron ...**» ([Lien](#))

#### 2.2.5. Remise à l'eau des poissons capturés (No kill)

Les données 2019 sont provisoires et arrêtées au 05 juillet 2019. Pour l'année 2018, le bilan saumon n'ayant pas été rédigé, nous ne disposons pas du détail de saumons remis à l'eau par cours d'eau. Toutefois, ce chiffre global était de 27 au 31 juillet 2018 ([Lien](#)).

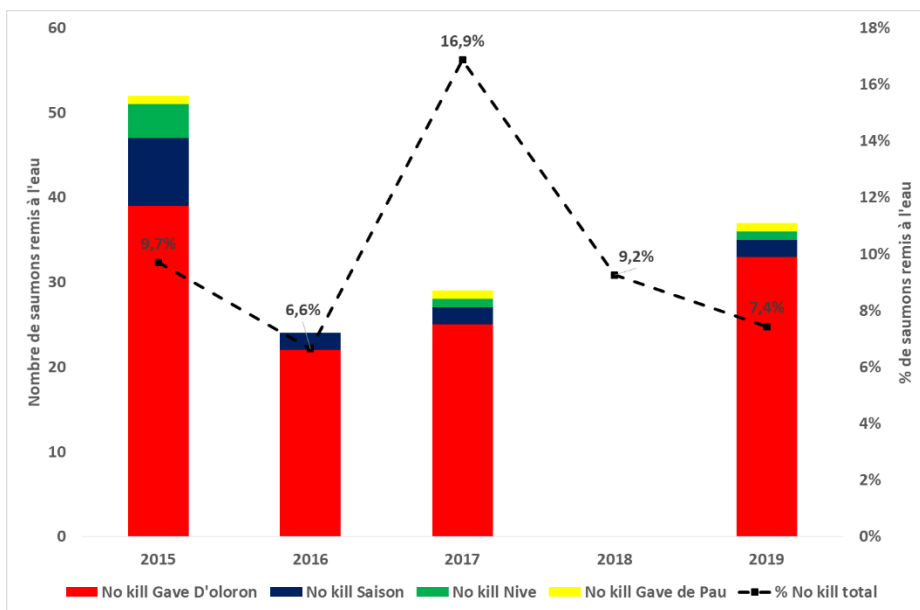


Figure 33 : Nombre de poissons remis à l'eau et pourcentage de remise à l'eau depuis 2015.

Sur la période 2015-2019, 372 saumons +/- 149 saumons ont été capturés à la ligne dont 34 +/- 11 remis à l'eau, soit un taux de no kill de 10 +/- 4 %.

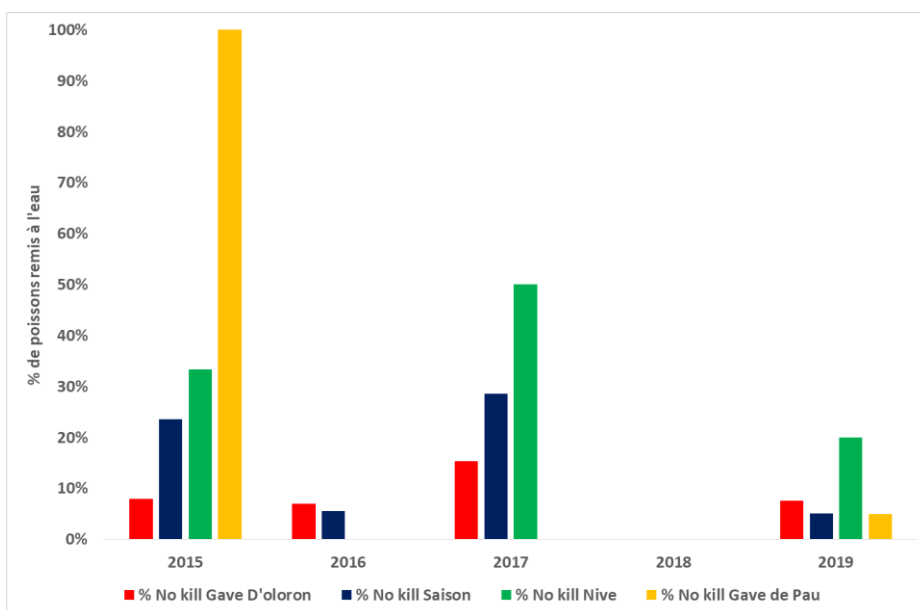


Figure 34 : Evolution du pourcentage de no kill par cours d'eau

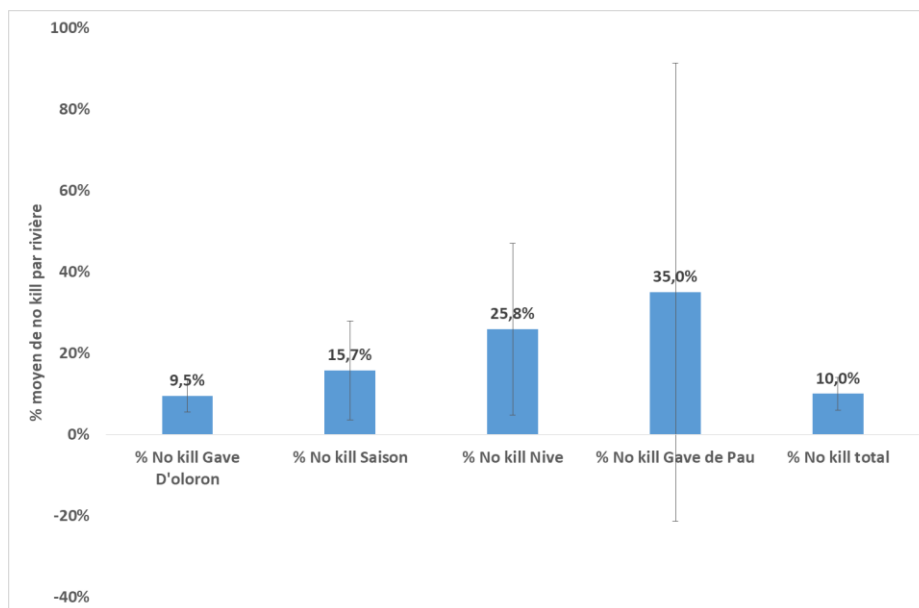


Figure 35 : Distribution par rivière du taux de no kill moyen sur la période 2015-2019.

Alors que 80 % des captures à la ligne sont réalisées sur le Gave d'Oloron, ce cours d'eau enregistre le plus faible taux de remise à l'eau.

### 3. Estimation du stock et taux de prélèvement

#### 3.1. Comptages aux barrages

Depuis la mise en place de la station vidéo de contrôle de Castetarbe sur le Gave de Pau en 2017, il est désormais possible d'estimer le nombre de saumons, ayant échappés aux pêcheries professionnelles maritimes et fluviales, se présentant au premier barrage situé en aval des grands axes de migration que sont la Nive (Station de Chopolo), le Gave d'Oloron (Station de Masseys), le Saison (Station de Charritte) et le Gave de Pau (Station de Castetarbe).

Le **nombre de saumons comptés aux barrages doit être considéré comme minimum** car les dispositifs de vidéo comptages ou les passes à poissons connaissent certaines semaines des défaillances techniques qui sont renseignées sur le site de Migradour. De plus, lors d'événements de crues, une proportion non connue de saumon est susceptible de franchir les barrages sans se présenter devant le dispositif vidéo.

Année	Comptages Chopolo (Nive)	Comptages Masseys (G Oloron)	Comptages Charritte (Saison)	Comptages Castetarbe (G. de Pau)	Comptages barrage aval
2017	86	1 854	1034	1348	4322
2018	94	1 774	801	1122	3791
2019*	1	1 441	249	1008	2699
Estimation haute 2019	3	4 238	732	2 965	7 938
Estimation basse 2019	2	2 882	498	2 016	5 398

Pour l'année 2019, le **nombre de comptages est provisoire et est arrêté au 5 juillet 2019**. A cette même période de l'année, il avait été respectivement été comptabilisé 1 234, 1 713 et 1 246 saumons en 2016, 2017 et 2018 soit respectivement **50 %, 40 % et 34 % des saumons comptabilisés à l'année**. Si l'on applique ces ratios de 34 et 50 %, on peut espérer des remontées estimées entre 5 398 et 7 938 individus sur l'année 2019.

Depuis la refonte du site internet de Migradour, nous n'avons pas pu avoir accès aux nombre de saumons comptés au barrage de Chopolo pour l'année 2019.

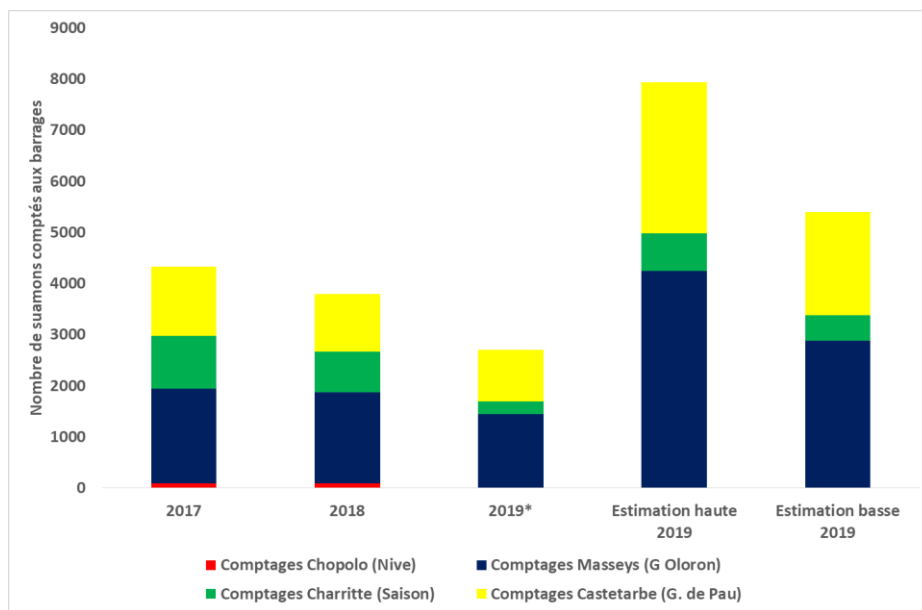


Figure 36 : Evolution du nombre de saumons comptés aux premiers barrages situés sur les principaux axes de migration.

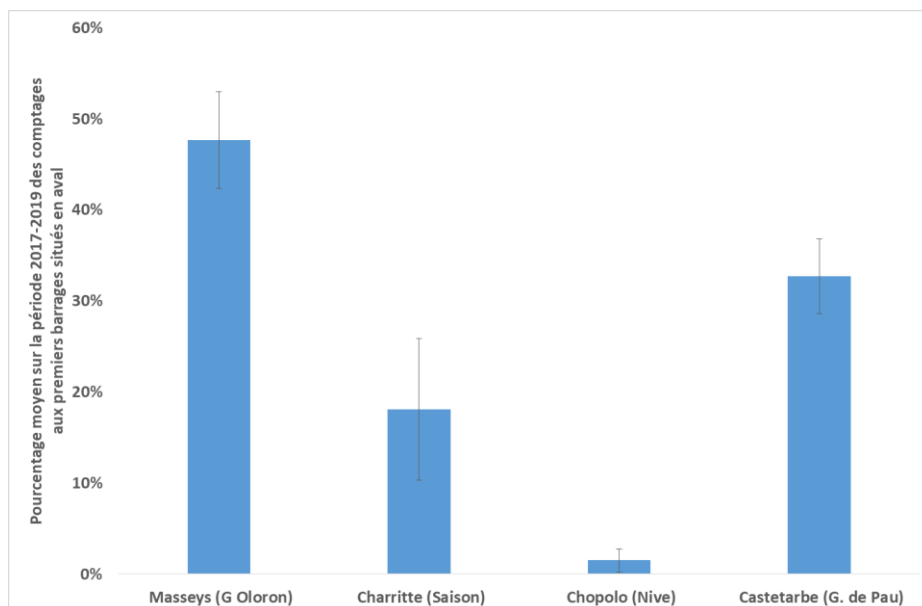


Figure 37 : Distribution moyenne des comptages aux premiers barrages situés en aval sur la période 2017-2019

Sur la période 2017-2019, le gave d'Oloron représente 48 % des comptages, le gave de Pau 33 % et le Saison 18 %.



### 3.2. Prélèvement par pêche

Les pêcheries professionnelles maritimes et fluviales sont situées en amont des premiers barrages situés en aval des axes de migration alors que la plupart des pêcheries aux lignes de loisir sont situées en amont.

Pour l'année 2019, les chiffres des pêcheurs professionnels sont arrêtés au 30 juin et celui des pêcheurs aux lignes au 05 juillet ([Lien](#)). Pour les pêcheurs professionnels fluviaux, nous ne disposons pas à ce jour de données, nous avons arbitrairement affecté le chiffre de 500.

Pour l'année 2019, nous avons fait des estimations hautes et basses de captures totales sur la base du pourcentage minimum et maximum des captures réalisées fin juin sur la période 2015-2018 :

Les marins pêcheurs ont déclaré 72 % des captures totales en 2017 et 91 % en 2016. Nous appliquons ce même taux aux pêcheurs fluviaux.

Les pêcheurs aux lignes ont déclaré 78 % de leurs captures totales en 2017 et 96 % en 2016.

Année	Captures marins	Captures fluviaux	Captures lignes (No kill retiré)	Captures totales
2017	778	156	143	1077
2018	1329	437	279	2045
2019*	1458	500	461	2419
Estimation haute 2019	2025	694	591	3310
Estimation basse 2019	1603	550	480	2633

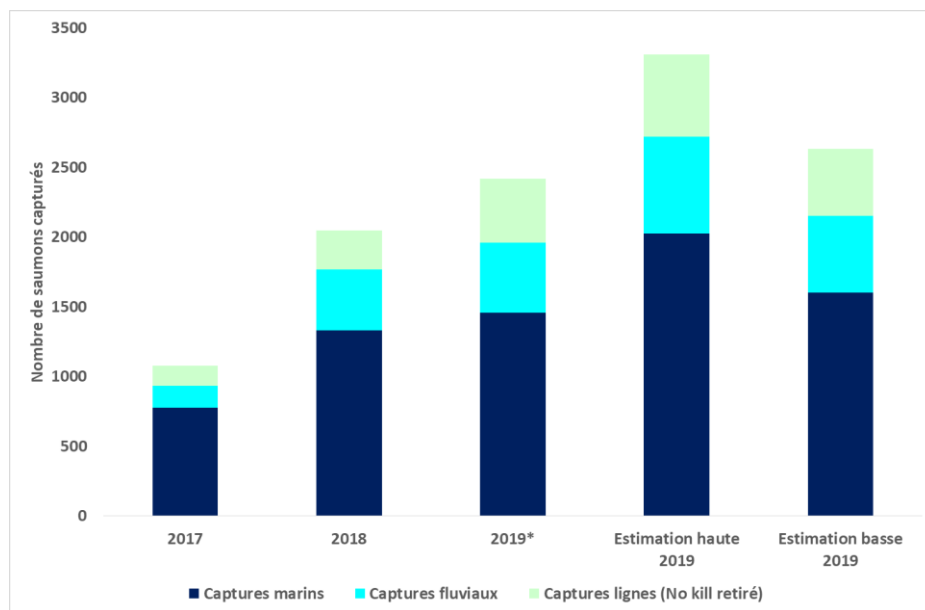


Figure 38 : Evolution des prélèvements par pêche par les différentes catégories de pêcheurs.

### 3.3. Estimation du stock se présentant à l'embouchure de l'Adour

L'estimation du stock entrant dans l'embouchure de l'Adour est obtenue par l'addition des captures des marins pêcheurs et des professionnels fluviaux et du nombre d'individus comptabilisés aux premiers barrages situés en aval des principaux axes de migration. Les captures aux lignes ne sont pas retenues dans ce calcul car nous considérons que la majorité des captures sont réalisées en amont de ces barrages.

Dans la mesure où les stations vidéos ou les passes à poissons ne fonctionnent pas toujours et qu'une proportion inconnue de saumons échappent à la vidéo en période de crue, cette estimation de stock doit être considérée comme minimale.

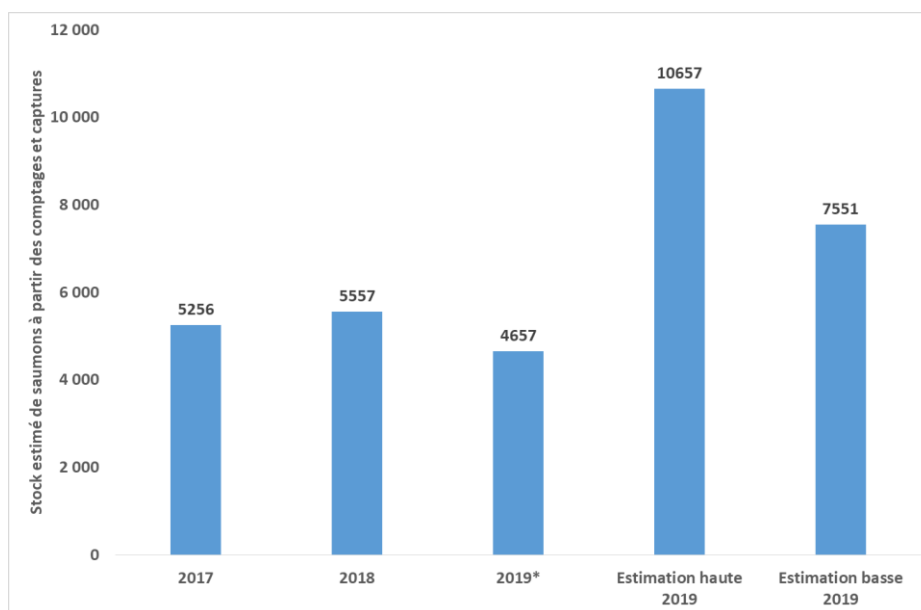


Figure 39 : Evolution du stock estimé se présentant à l'embouchure de l'Adour

Nous estimons le **stock minimum de saumons** se présentant à l'embouchure de l'Adour entre **5 000 et 7 000 individus**.

### 3.4. Taux de prélèvement par pêche

Les taux de prélèvements par pêche sont calculés de la façon suivante :

Captures réalisées par les différentes catégories de pêcheurs/Estimation du stock se présentant à l'embouchure.

Dans la mesure où les stations vidéos ou les passes à poissons ne fonctionnent pas toujours et qu'une proportion inconnue de saumons échappent à la vidéo en période de crue, ces taux de prélèvements doivent être considérés comme maximum.

Année	Tx prélèvement marins	Tx prélèvement fluviaux	Tx prélèvement ligne	Tx prélèvement global
2017	14,8%	3,0%	2,7%	20,5%
2018	23,9%	7,9%	5,0%	36,8%
2019*	31,3%	10,7%	9,9%	51,9%
Estimation haute 2019	19,0%	6,5%	5,5%	31,1%
Estimation basse 2019	21,2%	7,3%	6,4%	34,9%

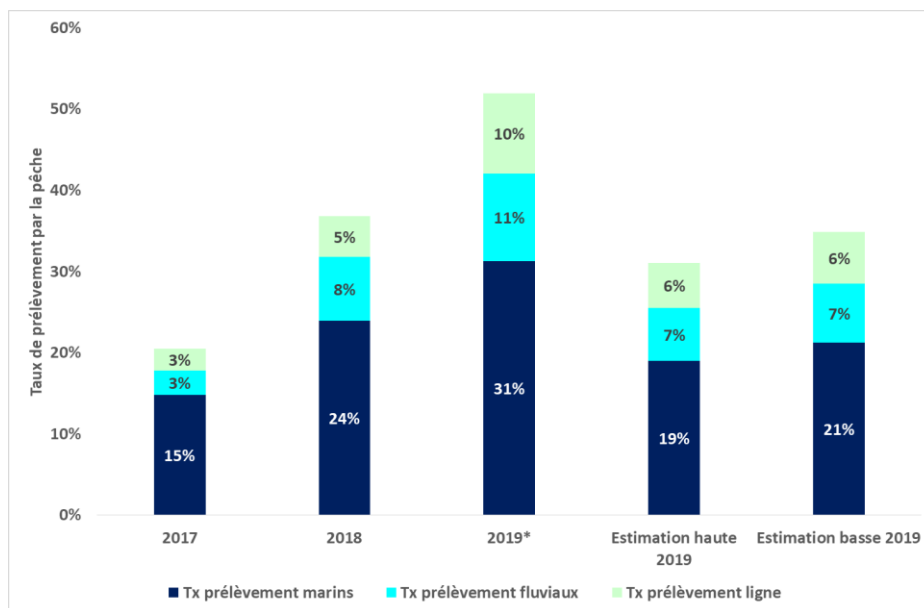


Figure 40 : Evolution du taux de prélèvement par les différentes catégories de pêcheurs

Nous estimons le taux de prélèvement maximum de géniteurs en migration entre 20 et 30 % selon les années. **Les marins pêcheurs prélèvent au maximum entre 15 et 25 % des saumons se présentant à l'embouchure de l'Adour.**

Année	Gave D'oloron	Saison	Nive	Gave de Pau	Total
2017	7,4%	0,5%	1,2%	0,0%	3,3%
2018	13,0%	6,9%	5,3%	0,1%	7,0%
<b>2019</b>	<b>27,8%</b>	<b>14,9%</b>		<b>1,9%</b>	<b>17,1%</b>
<b>Estimation haute 2019</b>	<b>12,1%</b>	<b>6,5%</b>		<b>0,8%</b>	<b>7,4%</b>
<b>Estimation basse 2019</b>	<b>14,5%</b>	<b>7,7%</b>		<b>1,0%</b>	<b>8,9%</b>

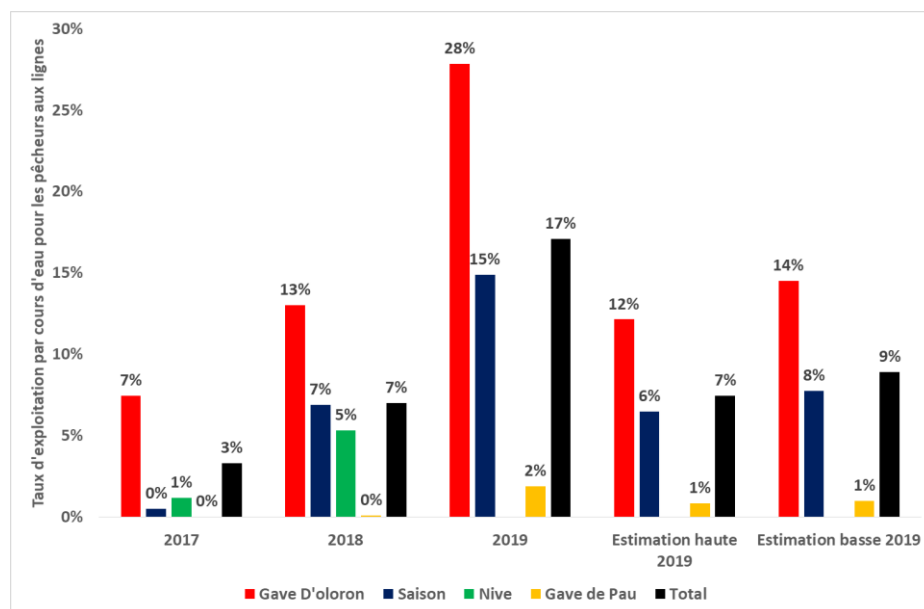


Figure 41 : Evolution du taux de prélèvement des pêcheurs aux lignes par rivière.

Nous estimons que les pêcheurs aux lignes prélèvent **au maximum 3 à 7 %** des géniteurs se présentant aux barrages.

Sur le Gave d'Oloron, les pêcheurs aux lignes prélèvent **au maximum entre 7 et 13 % des géniteurs se présentant au barrage de Masseys.**

Sur le Saison, les pêcheurs aux lignes prélèvent **au maximum entre 0 et 7 % des géniteurs se présentant au barrage de Charritte.**

Sur la Nive, les pêcheurs aux lignes prélèvent **au maximum entre 1 et 5 % des géniteurs se présentant au barrage de Chopolo.** Nous ne disposons pas des chiffres aux barrages de Chopolo pour 2019.

Sur le Gave de Pau, les pêcheurs aux lignes prélèvent **au maximum entre 0 et 6 % des géniteurs se présentant au barrage de Castetarbe.**

**Sur la période 2017-2019, malgré ces prélèvements, toutes catégories de pêcheurs confondues, le nombre de passages aux barrages ainsi que l'estimation de stock entrant dans l'Adour sont stables voire en légère hausse. Compte tenu de la chronique des passages aux barrages depuis 1996 présentée au paragraphe 1, nous estimons que ces résultats confortent le plan de gestion en cours.**

#### 4. Soutien de stock par alevinage

Les données sont issues des rapports Migradour.

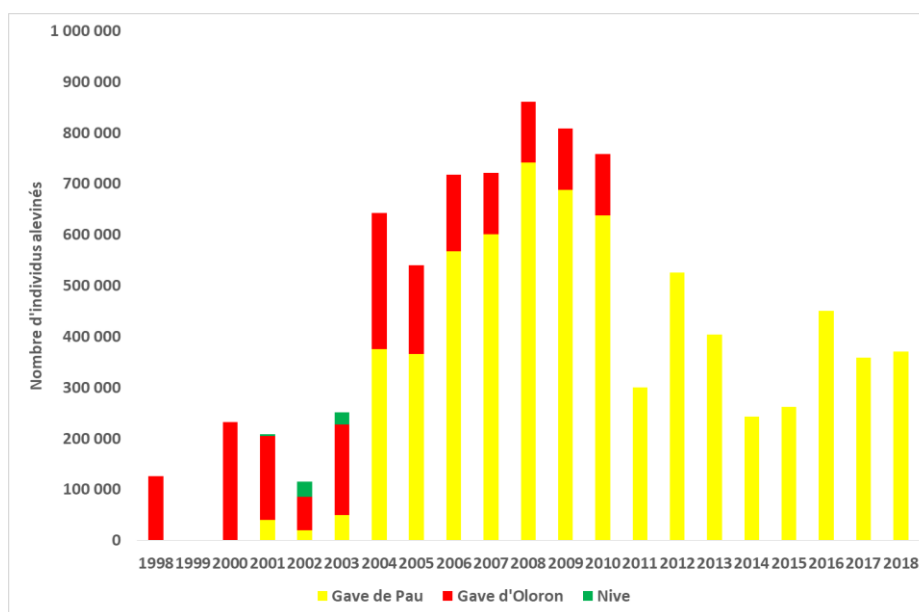


Figure 42 : Evolution du nombre d'individus alevinés par cours d'eau depuis 1998.

**En 2019, le Gave de Pau est le dernier cours d'eau qui bénéficie de soutien de stock.** Le Saison et la Nive ne sont plus alevinés depuis 2004, le Gave d'Oloron depuis 2007, le Gave d'Ossau depuis 2008 et le Lourdios, le Vert et le Gave d'Aspe, tous trois comptabilisés dans le bassin versant du Gave d'Oloron, depuis 2010.

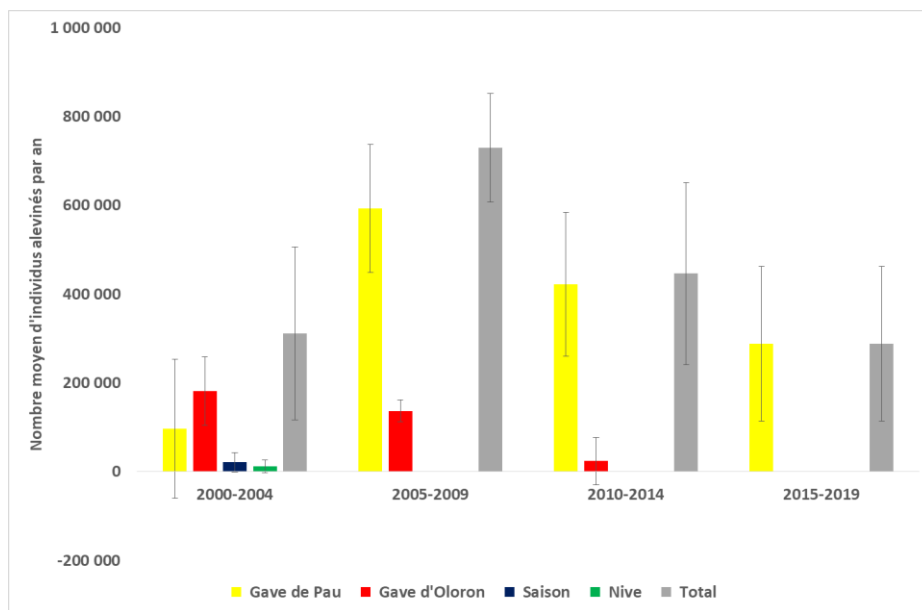


Figure 43 : Evolution du nombre d'individus moyen aleviné par an par période de 5 ans.

Après une augmentation de 134 % entre la période 2000-2004 (moyenne de 311 159 individus/an) et la période 2005-2009 (729 413 individus/an), on enregistre **une baisse de 60 % des alevinages depuis la période 2005-2009** jusqu'à la période 2015-2019 (288 271 individus/an).

## 5. Production de juvéniles

### 5.1. Production de tacons 0+ (production de l'année)

#### 5.1.1. Nive

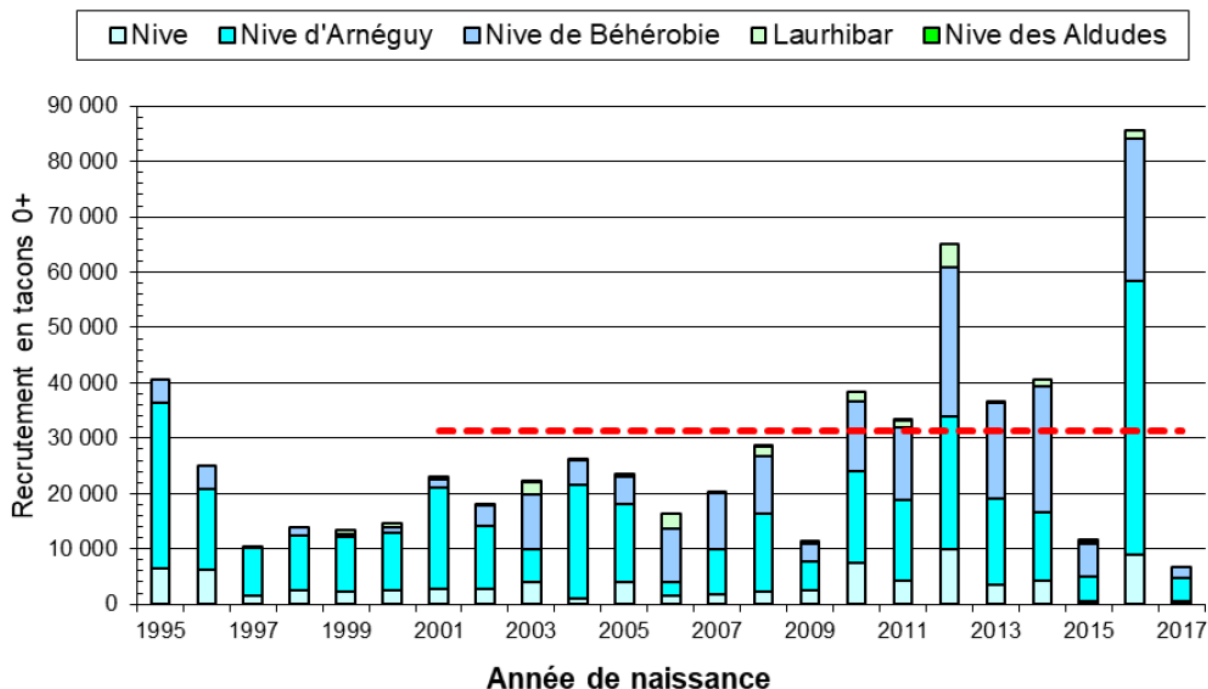


Figure 44 : Production naturelle de tacons 0+ sur le bassin de la Nive ([Lien page 23](#))

### 5.1.2. Gave d'Oloron

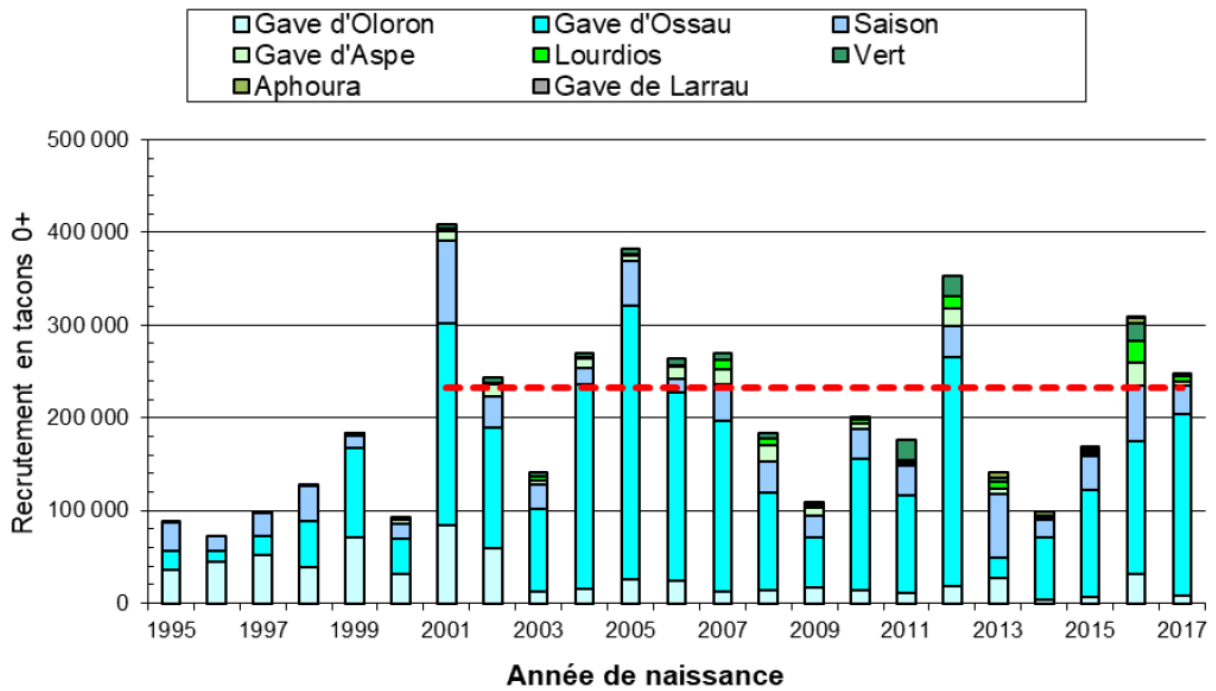


Figure 45 : Production naturelle de tacons 0+ sur le bassin du Gave d'Oloron ([Lien page 35](#))

## 6. Taux de survie des juvéniles

Tableau 3 : Taux de survie moyen du saumon de l'Adour entre l'œuf potentiel et le tacon d'automne à l'échelle des bassins versants (Source : [lien annexe 11](#))

Année de remontée	Survie moyenne « œuf - tacon d'automne »		
	Bassin Nive	Bassin Gave d'Oloron	Bassin Gave de Pau
1996	-	1,20 %	-
1997	-	1,10 %	-
1998	-	-	0,51 %
1999	2,60 %	1,00 %	0,15 %
2000	3,10 %	3,80 %	0,08 %
2001	2,70 %	3,60 %	0,18 %
2002	1,50 %	1,80 %	0,02 %
2003	1,50 %	1,50 %	-
2004	3,70 %	2,60 %	-
2005	1,50 %	1,50 %	0,80 %
2006	1,80 %	1,40 %	0,80 %
2007	2,60 %	1,30 % <sup>1</sup>	-
2008	0,80 %	0,80 %	-
2009	0,82 %	0,80 %	-
2010	2,60 %	3,50 %	-
2011	1,40 %	2,02%	-
2012	2,91 %	1,70 %	-

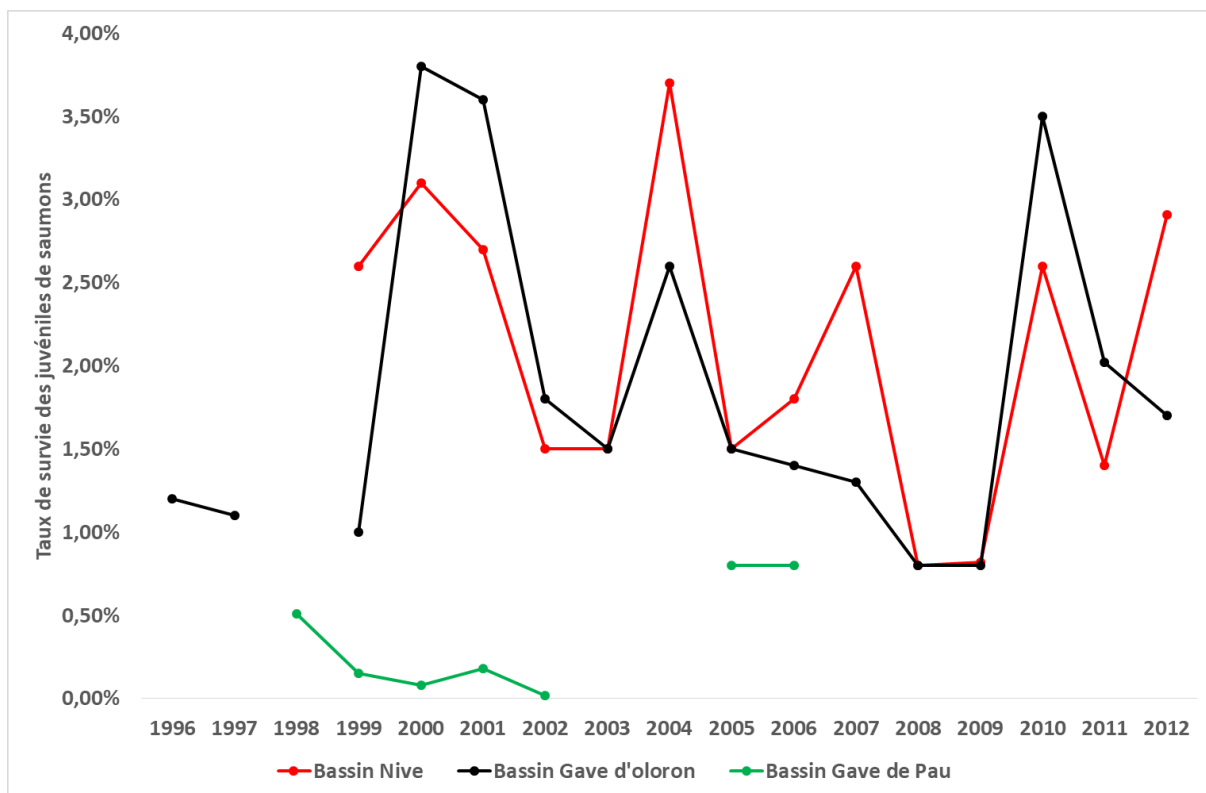


Figure 46 : Evolution des taux de survie par bassin versant

## 7. Comptages bruts de nids et frayères

### 6.1. Gave d'Oloron

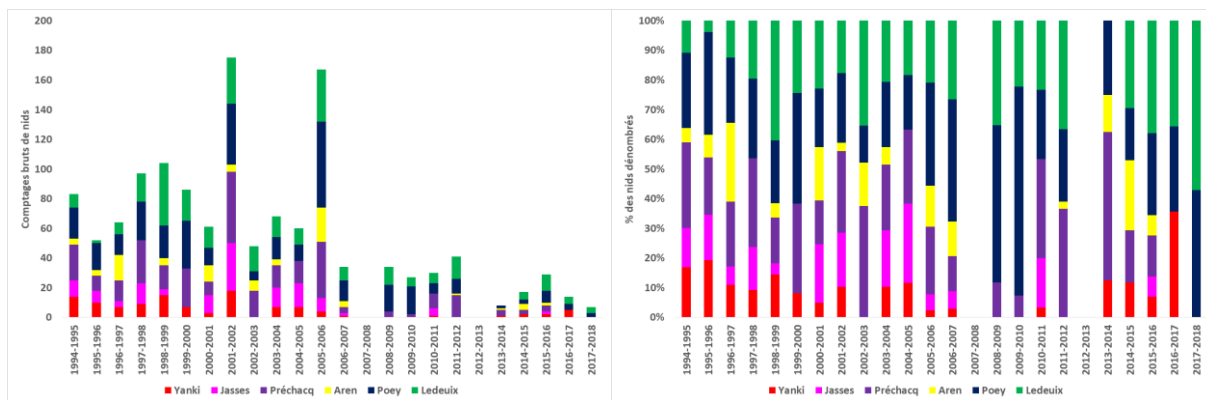


Figure 47 : Bilan des comptages bruts de nids sur les sites témoins de suivi de la reproduction des grands salmonidés sur le Gave d'Oloron ([Lien page 14](#))

Le nombre de nids sur le Gave d'Oloron s'est écroulé depuis la période 2005-2006.



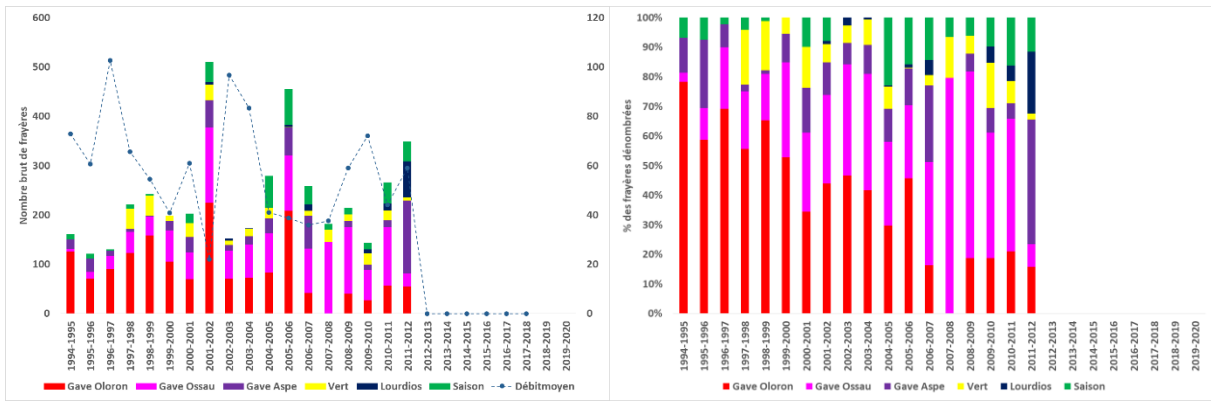


Figure 48 : Dénombrement brut des frayères de grands salmonidés sur le bassin du Gave d'Oloron (Source : [Lien annexe 7](#))

Le nombre de frayères dénombré dans le gave d'Oloron a diminué de façon drastique tandis qu'il augmenté significativement dans le Gave d'Ossau et le gave d'Aspe.

## 7.2. Saison

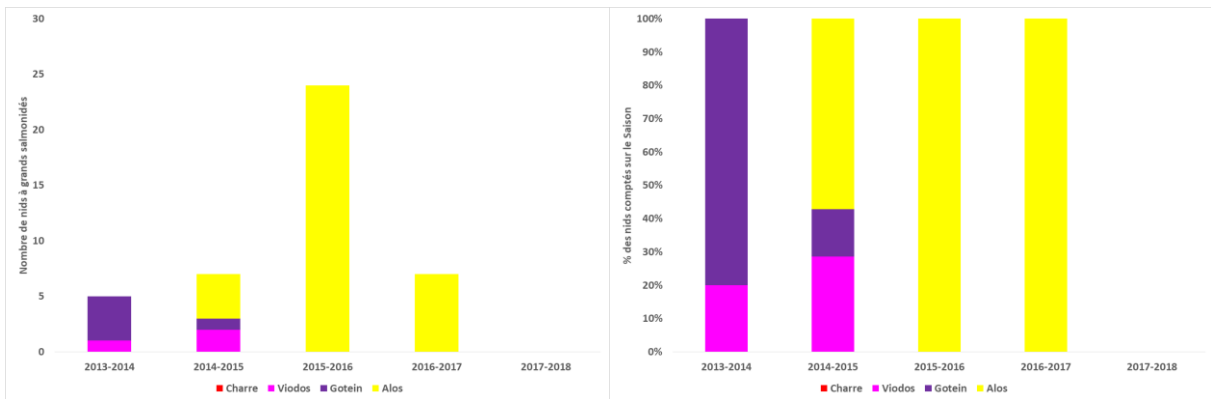


Figure 49 : Bilan des comptages bruts de nids sur les sites témoins de suivi de la reproduction des grands salmonidés sur le Saison ([Lien page 21](#))

## 6.3. Nive

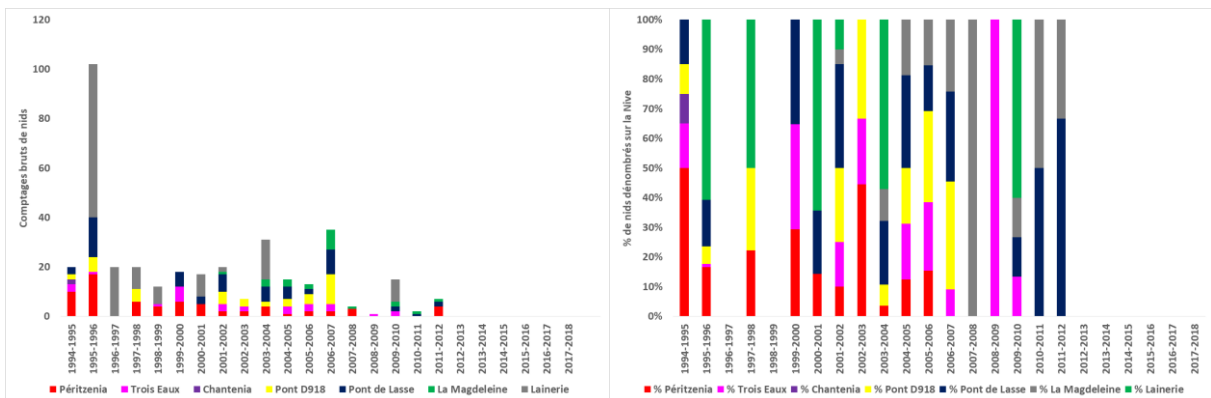


Figure 50 : Bilan des comptages bruts de nids sur les sites témoins de suivi de la reproduction des grands salmonidés sur la Nive (Source : [Lien annexe 6](#))

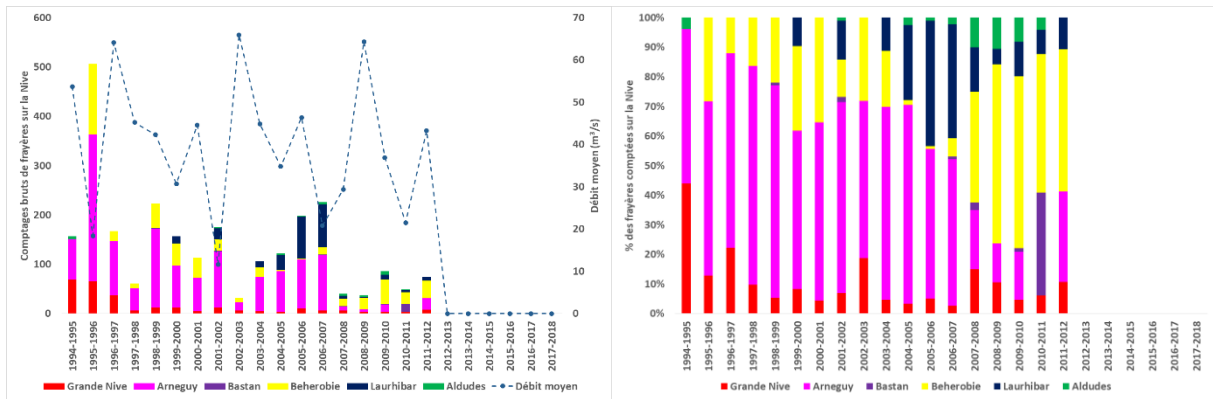


Figure 51 : Dénombrements bruts des frayères de grands salmonidés sur le bassin de la Nive (Source : [Lien annexe 7](#))

Le nombre de nids et frayères comptabilisées sur la Nive sont en baisse significative.